

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 50 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75
Administration
et Annonces 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.
ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum par annonce » 2.—
Suisse » 0.30
Etranger » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RECLAME » 1.—

De l'initiative privée à l'anarchie

II

Il faut distinguer dans l'industrie horlogère trois phases, soit la phase de formation et de prise de contact avec le marché mondial, la phase des fabriques et des grandes conquêtes internationales et enfin la phase de pleine production et de concurrence intérieure.

Durant la première phase, on ne saurait reprocher grand chose à l'initiative privée. Elle cherchait son chemin au petit bonheur. Elle permettait les inventions, les perfectionnements, elle permettait la vente de s'étendre peu à peu. Après avoir achalandé les marchands se rendant à la foire de Lyon ou de Beaucaire, nos horlogers dirigent leurs produits sur l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne et les pays scandinaves.

Cependant, déjà en 1790 des fabricants et des monteurs de boîtes s'adressent au Conseil d'Etat au sujet des abus et des fraudes se glissant dans le titre de l'or. Ils se plaignent particulièrement des juifs qui poussaient à la quantité plus qu'à la qualité. On faisait ainsi du mauvais ouvrage et la fabrication perdait sa bonne réputation, la production étant sans règle, la concurrence apportait la dégénérescence dans les produits.

Les hommes de talent, devant cet abaissement de leur art, s'en allèrent à l'étranger. Ce fut le cas des Berthoud, Breguet, Perrelet, Houriet. Par contre, les étrangers affluèrent.

De ce double courant, il résultait un abaissement des prix et de la qualité.

Cette période aboutit à la crise de 1810. Un bon nombre d'ouvriers quittèrent le pays et allèrent transporter leur industrie ailleurs, entre autre à la Vallée de Joux.

La deuxième phase débute par un relèvement de la qualité. Les travaux de savants horlogers ont permis de jeter les bases de l'horlogerie de précision. On prend aussitôt contact avec une sphère de vente plus étendue. Dès 1820, on vend des montres du Jura en Amérique comme à Constantinople.

La technique marche à pas de géant et le nombre des horlogers s'accroît rapidement. On en compte 5,125 dans le canton de Neuchâtel en 1832, mais quinze ans plus tard il y en a déjà 10,134. En 1866, on en compte 13,706.

Et cependant les chiffres de fabrication nous apparaissent comme ridiculement petits. Le Locle et La Chaux-de-Fonds jettent sur le marché en 1836 environ 160,000 montres par an. La production totale est évaluée à 8 millions. Mais cette production s'accrut rapidement, puisque vers 1870 la production du canton de Neuchâtel monte à 800,000 pièces.

Tandis qu'on s'achemine vers la fabrique et la grosse production, l'initiative privée, dominée par des préoccupations de profit, se révèle de nouveau comme une gâcheuse.

Dès 1850, la qualité fléchit de nouveau. Le marché s'étant étendu, on vend aisément. Il faut donc viser la quantité, et la vente à bon marché pour conquérir les meilleures places est à l'ordre du jour. L'apparition des courtiers fait reculer les préoccupations techniques. La spéculation elle-même surgit. On vend nos montres à Francfort et à Leipzig au-dessous du cours. Tout le monde veut se faire établisser sans être de la profession. On se fit une concurrence effrénée, on se jeta dans la production de la pacotille et l'avilissement des prix.

Trop préoccupés de profiter de l'heure présente pour s'enrichir, nos producteurs laissent le Biennois Ingold — découragé par l'insouciance et l'aveuglement des Suisses — porter aux Etats-Unis son principe de la fabrication mécanique et devenir ainsi le créateur de la Waltham et de la fabrication américaine. On ne comprit le mal que lors de l'exposition de Philadelphie, au moment où les fabriques américaines avaient déjà des succursales à Berlin et Moscou.

Malgré cette leçon, la fabrication mécanique ne réussit pas à conquérir la place qu'elle méritait, car nos producteurs, dominés par un individualisme ridicule, voulaient conserver leurs ateliers indépendants et leurs petits procédés particuliers. C'était le triomphe de : Chacun pour soi.

On se plut à multiplier les petites inventions, les calibres, les variétés parfois intéressantes, souvent saugrenues.

Malgré tant d'entraves, la fabrication mécanique finit par triompher et, avec elle, la centralisation, la grande fabrique. Mais quand celle-ci surgit, elle porte en elle les vices des origines de notre industrie, elle reste individualiste. Pas d'unité, pas de normes ; pas de plan d'ensemble, pas de conquête systématique du marché mondial. Les autorités pensent qu'elles n'ont pas à intervenir dans les affaires économiques et les fabricants sont avant tout des adversaires, des concurrents, des ennemis.

C'est dans cette atmosphère que l'on entre dans la troisième période qui est celle de la production intense au cours de laquelle les méfaits de l'initiative privée vont se manifester dans toute leur ampleur, sans avoir pour autant réussi à ouvrir les yeux des producteurs de la montre.

Ce sont ces méfaits que nous tenterons de mettre en lumière dans un prochain article.

E.-Paul GRABER.

La mauvaise humeur d'un démagogue

Un des côtés de notre nature qui se développe le plus aisément, si nous n'y prenons garde, est le caractère autoritaire. L'instinct de domination est au fond de notre être ; voyez les enfants comme ils glissent facilement à la tyrannie. Il est dès lors difficilement compréhensible qu'il y ait tant de gens pour admirer une chose aussi commune et aussi désagréable, d'autant plus que l'esprit autoritaire est difficilement accompagné de grandes qualités.

Les autoritaires, par exemple, sont rarement de beaux joueurs. Ils ne savent pas perdre. Ils manquent de philosophie et de détachement. Lorsque les revers les atteignent, ils se plaignent et geignent comme des gamins.

Le cas de notre Dr Laur est assez typique. Le roi des paysans, qui n'est pas sans mérite, mais qui a eu jusqu'ici plus de chance que de mérite, subit ces temps une petite éclipse. Son pouvoir, qui avait démesurément grandi à la faveur des malheurs de la guerre, diminue à mesure que ces malheurs se réparent.

Il en devient si chagrin, grognon et colérique, qu'il en réjouit tous ses adversaires. Il fut toujours plus démagogue et lutte de classe qu'aucun politicien, et maintenant, qu'un peu partout, on réagit contre la démagogie et les excès de la lutte de classe, il sent ses armes préférées lui échapper. Ça le met d'assez méchante humeur.

Le numéro de janvier du « Paysan suisse » est rempli de ses lamentations et de ses menaces. Il en veut terriblement à la grande industrie, aux épiciers, et même aux arts et métiers de ne plus le suivre aveuglément. Il ne comprend pas l'évolution des forces actuelles. Il a cru que les succès dus à la guerre allaient durer éternellement. On ne peut pourtant pas recommencer une guerre mondiale pour le remettre en selle.

Dans son œuvre de défense de l'agriculture, il est toute une partie louable, et que nous espérons assez solide pour résister aux crises.

C'est l'impulsion donnée aux méthodes de culture, l'instruction professionnelle répandue chez les paysans, le groupement de ceux-ci en associations coopératives, le sens de la solidarité inculqué à une classe qui s'y était jusqu'alors montrée assez réfractaire.

Cela est du bon et beau travail, qui a porté ses fruits et en portera encore. Mais il est une autre partie de son œuvre plus précaire et à notre avis fort critiquable. Il a profité de la force des organisations paysannes en face des autres classes divisées, et des malheurs publics, pour faire octroyer surtout aux gros agriculteurs des avantages passagers et illégitimes qui ne sont pas en harmonie avec l'intérêt général et finalement se retourneront contre l'agriculture elle-même. Son protectionnisme outrancier n'est pas un remède. Comme l'opium et la cocaïne, il soulage en ruinant l'organisme. Il en faut des doses toujours plus fortes pour opérer un effet sensible, et si les autres classes continuaient à le suivre, il finirait par ruiner notre économie nationale, y compris l'agriculture.

Il a abusé de ce moyen, et à force d'appuyer sur la chanterelle, il a provoqué une réaction que nous estimons heureuse.

Si la lutte contre le protectionnisme prend en Suisse l'ampleur que nous espérons, il est certain qu'une partie du travail de M. Laur sera compromis. Mais, ce sera fort heureux pour chacun. Il faut corriger ses erreurs et toutes les erreurs coûtent. M. Laur en fera l'expérience comme tout le monde. Nous lui conseillons de ne pas broyer du noir pour autant.

C. NAINE.

Les chemins de fer

Histoire du Jura-Industriel

Les dépenses de construction du parcours Locle-Vauseyon se répartissent comme suit (statistique fédérale, 1er vol. an. 1874) :

Etudes et frais préliminaires	fr. 70,307.—
Terrains	» 830,169.—
Terrassements et ballast (ballast 360,000 fr.)	» 4,724,414.—
Tunnels (5,765 m.)	» 4,604,161.—
Voies sans le ballast (4 km. de voies de garage)	» 1,727,744.—
Gares, maisons de garde, ateliers	» 731,803.—
Matériel roulant	» 1,122,197.—
Total (par km. 385,000 fr.)	fr. 13,810,795.—

A quoi il faut ajouter pour frais d'administration, intérêts, commissions, fr. 3,213,790.—, soit le 23 % de la dépense effective de construction ou fr. 90,000.— par km. L'administration seule a coûté plus de fr. 800,000.—, et les commissions payées aux banquiers se sont élevées à 600,000 francs.

Couté total de la ligne, sans le tronçon du Locle au Col-des-Roches, fr. 17,024,495.—. Les tunnels ont coûté fr. 700.— par m. courant ; le plus long, celui des Loges, a 3,259 m. et a été percé le 15 janvier 1860.

A titre de comparaison, celui de St-Ursanne a coûté fr. 1,336.— par mètre.

M. J. Ladame attribue le fait que les souterrains du Jura n'ont pas coûté plus cher à leur système de construction en ogive au lieu de fer à cheval admis généralement partout ailleurs. Pour l'instant, on peut dire que cette économie qui pouvait se justifier à l'époque, n'en est pas précisément une puisque le profil de ces tunnels sera une entrave aux futurs travaux d'électrification.

L'exécution proprement dite des travaux a été faite avec souci d'économie, mais l'argent a été gaspillé d'autre part ; la somme indiquée ci-dessus pour frais d'administration le prouve abondamment. Les administrateurs semblent aussi avoir agi quelque peu singulièrement pour ne pas dire plus. Sur ce point, M. J. Ladame, ingénieur en chef déjà cité, s'exprime d'ailleurs catégoriquement en ces termes : « Les trop nombreux directeurs qui dirigeaient les finances, la comptabilité et l'administration, étaient naturellement ceux que personne au courant de l'insuffisance des devis, ainsi que des énormes dépenses financières et administratives non prévues. Ils auraient donc dû s'empressement d'éclairer les populations intéressées et de prendre en temps utile des mesures pour parer à la situation. Mais, loin d'agir activement et avec franchise, ils se croisaient les bras et vivaient d'expédients. Aussi, lorsque la caisse était vide absolument, il se produisait des crises violentes et subtiles, car le public se passionnait en se voyant tout à coup en face d'un précipice qu'on lui avait caché trop longtemps. Il résultait de là que personne ne pouvait se rendre compte de l'exacte vérité et juger de la situation avec calme et clairvoyance. Il convient de remarquer que cette entreprise quoique n'ayant que 40 km. à peine a été dès le début dirigée par plusieurs politiques ne possédant aucune connaissance technique et ignorant même complètement les éléments des questions de chemin de fer, mais qui s'étaient improvisés directeurs avec de forts appointements bien peu justifiés. Ces nom-

breux directeurs étaient beaucoup plus préoccupés de leurs intérêts personnels et de leur popularité que de faire de la bonne administration. Grassement payés par les actionnaires, ils vivaient néanmoins dans la plus douce des sinécures et continuaient tranquillement à exercer leur commerce et leur profession habituelle. Les trop nombreux directeurs étaient inutiles et même nuisibles, car pour une si petite ligne un seul directeur aurait largement suffi et c'est ce que j'ai proposé moi-même, mais sans succès, car ces directeurs se cramponnaient au râtelier si bienfaisant pour eux. »

Puis, faisant allusion aux protections occultes dont bénéficiait l'entrepreneur des tunnels, M. Ladame poursuit : « Ces travaux ont été remis à un seul tâcheron ou entrepreneur qui n'avait d'autres fonctions que de fournir les ouvriers, la poudre et l'outillage. Malheureusement cet entrepreneur était franc-maçon, et le criait bien haut parce qu'il avait ainsi la protection des francs-maçons directeurs de la Compagnie contre les ingénieurs. Fort de cette protection occulte, il envoyait promener les ingénieurs et n'en faisait qu'à sa guise. Cette situation anormale a eu des conséquences désastreuses pour la Compagnie, car elle a eu pour effet de retarder d'un an l'achèvement des tunnels et par suite l'ouverture de la ligne, ce qui a causé une dépense imprévue de 600,000 francs pour payer les intérêts des capitaux. Bien plus, quand les ingénieurs ont voulu, les 2 janvier et 12 août 1859, expulser des chantiers l'entrepreneur qui ne remplissait pas ses engagements, les directeurs, sans prendre leur avis, sans les consulter et sans même les prévenir, ont résilié le contrat passé avec cet entrepreneur et ont chargé trois arbitres de rédiger en quelque sorte un nouveau contrat en vertu duquel l'entrepreneur a été gratifié d'une somme de plus de fr. 450,000.—. Cet entrepreneur franc-maçon, grâce aux frères, a ainsi fait éprouver à la Compagnie une perte sèche totale de plus d'un million de francs. »

Heureux sans doute les entrepreneurs qui ont un brevet de franc-maçon, mais on voit ce que cela a coûté à la Compagnie et coûte encore aujourd'hui par toutes les réflexions qu'il faut faire dans les maçonneries. Pour ma part, dit toujours M. Ladame, j'ai refusé de recevoir ces travaux, car je connaissais les malfaçons qui existaient ; je les ai signalées et fait constater non seulement par les arbitres précités, mais même par un représentant du Conseil municipal de La Chaux-de-Fonds, M. A.-Louis Geiser, directeur des travaux publics. Ces constatations ont eu lieu notamment les 28 et 29 oct. 1859 dans le tunnel du Mont-Sagne, c'est-à-dire un mois avant que ce tunnel fût livré à l'exploitation (27 novembre 1859). Les malfaçons auraient d'ailleurs dû être réparées dès l'origine de l'exploitation, car sans la forme résistante que j'ai donnée aux maçonneries (en ogive), il est évident que des éboulements se seraient produits depuis longtemps dans ces tunnels. Voilà en quelques mots comment certaines gens ont administré cette affaire sans se préoccuper des catastrophes qui pouvaient résulter de leur conduite et de leur ignorance. »

Ces déclarations ont été écrites à Paris, par M. J. Ladame, ancien directeur technique du Jura-Industriel, en février 1893, et publiées la même année chez Delachaux et Niestlé à Neuchâtel. Que dirait-on de nos C. F. F. s'ils administraient aussi malheureusement le réseau fédéral ? Et nous ne sommes pas au bout du rouleau.

A. METRAUX.

Après le congrès communiste

Depuis que le parti communiste russe est au pouvoir, aucun de ses congrès n'a suscité autant d'intérêt dans tous les milieux que le dernier. Nous en avons déjà tracé les traits principaux avant que le congrès fût clos. Maintenant que nous avons pu parcourir les comptes rendus abondants, nous pouvons donner un résumé de ce que représentèrent les dernières assises communistes. Nous nous tiendrons surtout aux idées et aux faits.

Deux thèses se sont heurtées au congrès. Zinovieff représentait l'ancienne conception communiste qui avait une foi ardente en la dictature prolétarienne, qui croyait à l'imminence de la révolution mondiale, et qui ne doutait nullement que la torche allumée par les communistes russes, en éclairant le monde entier, jetterait ses flammes partout où luttent oppresseurs et opprimés et ferait du parti communiste russe le messie du monde nouveau. Staline représentait la nouvelle conception communiste qui ne croit plus à la révolution mondiale, qui voit se dresser en face du prolétariat industriel une masse encore inerte, mais déjà réveillée à l'action, la masse des paysans russes qui ne veulent plus de la dictature de la ville sur la campagne. Zinovieff est attaché à l'ouvrier qui est la raison d'être d'un parti communiste ; Staline est attaché au paysan qui est la raison d'être de l'Etat russe qui puise sa force économique et constructive dans l'économie rurale. Zinovieff est dogmatique, il ne veut connaître que sa théorie. Staline est praticien, il est tenu au collet par la vie qui ne le lâche pas. Et comme la vie est plus forte que n'importe quel dogme génial, c'est Staline qui sort victorieux de la lutte engagée, et c'est Zinovieff qui est battu et qui goûte à l'heure actuelle les délices destinées à tous les vaincus.

Ah ! le parti communiste sait faire entendre raison aux vaincus. Tous les chefs de l'opposition apprennent à connaître la férule administrative. Zinovieff n'est plus rédacteur de la « Pravda » de Léningrad, il est remplacé par les gens dévoués au comité central. N'ayant plus à leur disposition aucun journal pour défendre leurs idées, Zinovieff et ses camarades sont voués à l'impuissance. Il ne leur reste qu'à publier quelques maigres feuilles clandestines. Les cellules, les comités locaux, les différentes organisations qui appuyaient Zinovieff, craignant des représailles, renient leur solidarité avec ce dernier. Avec une lâcheté bien caractéristique d'un régime de dictature, ils envoient à la nouvelle rédaction de la « Pravda » et au nouveau comité des résolutions où ils déclarent avoir été induits en erreur par la démagogie de Zinovieff, où ils l'accusent de toutes les lâchetés du monde, et où ils montrent la démolition d'une société ou d'un parti en décadence. Tous les autres chefs de l'opposition subissent le même sort que Zinovieff ; Kameneff n'est plus président du Conseil du Travail et de la Défense, ni vice-président du Conseil des Commissaires du Peuple ; Sokolnikoff n'est plus commissaire des Finances, et quant aux autres, aux petits, s'ils ne sont pas des lâches qui renient leur foi, ils apprendront à connaître le système pénitentiaire des Soviets qui fut le rêve des communistes français.

Après avoir réglé le compte de l'opposition, le comité central va tirer les conséquences logiques de sa victoire. La politique suivie jusqu'à maintenant sera renforcée. Cela veut dire : Primo, on continuera à favoriser le développement de l'économie rurale dans ses éléments les plus forts économiquement, c'est-à-dire les paysans riches ou moyens, en créant un prolétariat rural qui ira grossir l'armée de sans-travail des villes et qui, d'autre part, fournira la main-d'œuvre aux paysans riches. Secundo, la politique dans les villes penchera de plus en plus vers l'abolition du monopole du commerce, vers l'exploitation de la classe ouvrière sous le prétexte que l'industrie est nationalisée et socialisée et que la plus-value enrichit non pas les capitalistes, mais bien l'Etat ouvrier, c'est-à-dire les ouvriers eux-mêmes. Déjà dans un de ses discours, Boukharine a dû reconnaître que le gouvernement a trompé les ouvriers en leur promettant d'augmenter les salaires, ce qui a eu pour résultat une vague de grèves assez désagréable pour le gouvernement. Tertio, la politique extérieure des Soviets sera dominée par l'idée directrice de Tchitchérine et Staline, à savoir que la Révolution sociale mondiale doit être remise aux calendes grecques, qu'il ne faut plus tenir compte dans la politique extérieure de cette idée d'une révolution imminente, que la Russie doit former un Etat indépendant, fort, se suffisant par ses propres moyens et forces. De là cette politique tendue de plus en plus vers l'entente avec des Etats bourgeois et capitalistes et la pression sur l'Internationale communiste dirigée par Zinovieff pour que celle-ci ne se mette pas au travers des efforts de la diplomatie bolchéviste. Enfin, la dernière conséquence, c'est l'unité du parti compromise. Zinovieff ne se tiendra pas facilement pour battu comme l'a fait Trotzky. Ses idées ont quand même le mérite de correspondre à cet état d'esprit de l'ouvrier russe qui, ne se hissant pas au pouvoir et restant simple ouvrier d'une usine ou d'une fabrique, voit l'Etat se dresser contre lui pour défendre les intérêts de la classe paysanne hostile à tout ce qui est cher à la classe ouvrière. La scission du parti a été évitée.

OUVRIERS ! Abonnez-vous tous à la « Sentinelle », le journal qui défend vos intérêts !

au dernier congrès ; le sera-t-elle dans un avenir prochain ? C'est difficile à pronostiquer.

On voit par ce bref exposé que nous avons le droit de dire que le dernier congrès communiste a une grande importance historique. Pour autant que le parti communiste gouverne un pays énorme, pour autant qu'il fait vivre tous les autres partis communistes dans le monde entier, pour autant qu'il est un facteur important direct ou indirect dans la politique de tous les pays, l'évolution du parti communiste que ce congrès a marquée, prend encore une signification plus grande. Par contre-coup, le parti socialiste a toute raison d'être attentif à l'évolution du parti communiste russe. Il peut s'en réjouir et en profiter.

K. TEZIN.

ETRANGER

La révolution allemande éclata à cause du manque de nourriture

BERLIN, 24. — Wolff. — La commission parlementaire d'enquête du Reichstag, chargée de rechercher les causes de la débâcle de 1918, s'est réunie vendredi pour la première fois, afin de s'occuper des troubles dans la marine qui furent le premier épisode de la révolution de 1918. Le député socialiste Dittmann, prenant la parole, parla pendant plusieurs heures des troubles et de leurs causes. Il avait l'intention de terminer samedi son exposé. Pour lui la cause principale du profond dépit régnant parmi les hommes, fut la grande différence existant entre l'ordinaire des hommes et celui des officiers, pendant le terrible hiver de 1916-1917. Les hommes désiraient vivement une paix de conciliation et espéraient beaucoup de la conférence socialiste internationale de Stockholm, cependant jamais ils n'ont songé à saboter la défense du pays. Des matelots en permission se plaignirent aux dirigeants du parti socialiste-indépendant de la façon dont ils étaient traités et nourris. Le parti socialiste-indépendant était favorable à une paix de conciliation sans pour cela vouloir provoquer une défaite.

EN ITALIE

Les Madeleines repenties

ROME, 4. — La Chambre reprendra jeudi ses travaux. Les trois députés catholiques qui sont rentrés à la Chambre feront publiquement le désaveu de l'attitude qu'ils manifestèrent à l'égard du gouvernement et du parti fasciste après le meurtre de Matteotti. MM. du Fausto, populaire catholique et Scotti, membre du groupe agraire, ont déjà fait leur « mea-culpa ». La presse fasciste et de gauche accueille avec mépris cette soumission du petit groupe de députés catholiques. Les journaux fascistes les appellent les « Madeleines repenties ».

En réponse au discours de menaces prononcé dimanche dernier à la Chambre par M. Mussolini, le chef des députés libéraux Amendola et le chef des catholiques populaires ont envoyé une lettre au président de la Chambre protestant contre les déclarations de M. Mussolini. Ils demandent que le document figure parmi les actes parlementaires. Le président de la Chambre a refusé cette demande. La lettre de M. Amendola serait rédigée en termes particulièrement vifs.

Les menacent continuent

ROME, 24. — Les journaux estiment que l'une des premières tâches du Sénat sera d'approuver la loi sur les réfugiés italiens à l'étranger. On sait que cette loi prévoit l'application de mesures très sévères contre les ressortissants italiens qui, à l'étranger, disent la vérité sur ce qui se passe dans leur pays. On a parlé récemment d'une première application de la loi devant frapper le professeur Salvemini, demeurant à Londres. Les journaux fascistes ont couvert une campagne contre l'ancien professeur de l'Université de Florence, qui a tenu au National-Liberal Club de Londres une conférence sur la situation italienne au moment même où avait lieu, dans cette ville, la conférence financière italo-anglaise pour le règlement de la dette de guerre.

La « Tribuna », dans son éditorial, dénonce l'œuvre accomplie par les réfugiés comme un crime de haute trahison et demande d'agir contre eux sans la moindre faiblesse.

LA POLICE ET LE CIEL

MADRID, 25. — Le grand aumônier de l'armée a approuvé le choix fait par le corps des agents de police de prendre comme patron « l'ange gardien ». Une grande fête qui se renouvellera chaque année se célébrera à cette occasion pour la première fois le 1er mars.

NOUVELLES SUISSES

La politique à Genève

La séance de samedi du Grand Conseil de Genève a été consacrée presque entièrement à la réponse du gouvernement aux interpellations sur « l'affaire de la police ». Le débat n'a donné aucune conclusion.

Des amateurs de tourteaux

Lors d'une vérification faite dans ses entrepôts, à Benzenschwil, la Coopérative agricole de Beinwil, Argovie, a constaté la disparition de grandes quantités de farine fourragère, de farine de tourteaux, d'avoine et de maïs, pour une valeur d'environ 16,000 fr. Les voleurs sont inconnus. L'entrepôt n'avait pas été visité depuis juillet dernier.

A l'Université de Lausanne

Pour remplacer comme professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne, le Dr Jean Meyenbourg, appelé à Zurich, le Conseil d'Etat a fait appel à son assistant, le Dr Jean-Louis Nicod.

Des gens heureux

La commune grisonne de San-Vittore, dans le val Misox a pu amortir la dette totale de la commune par le produit de la vente d'une forêt lui appartenant. Aussi la question de la suppression de l'impôt communal va-t-elle s'imposer.

JURA BERNOIS

Comment on voyage dans le tunnel du Moutier-Granges

M. le Dr E. Ceppi, de Porrentruy, écrit au « Jura » :

Il y a des questions qu'il ne faut pas laisser dormir ; et celle-ci, par sa gravité, doit avoir le pas sur beaucoup d'autres. Deux accidents qui, à quelques semaines d'intervalle, auraient pu dégénérer en catastrophes, c'est plus qu'il n'en faut pour que l'opinion publique soit saisie de l'affaire et ait son mot à dire. Tout le monde est intéressé à la solution de cette question et tous ceux qui peuvent contribuer à l'accélérer ont le droit et le devoir de parler.

Si je mêle à ce débat ma chétive personne, ce n'est pas parce que je suis obligé de faire ce parcours 4 ou 5 fois par an. C'est parce que depuis longtemps peut-être il doit se passer dans ce tunnel quelque chose d'anormal, et voici pourquoi j'émetts cette supposition.

Dans le courant de l'année dernière, j'avais affaire à Berne. Peu après notre départ de Moutier, je remarquai que le compartiment se remplissait d'une fumée âcre, extrêmement désagréable. Ma première idée fut qu'une fenêtre ou une porte restée ouverte permettait l'accès de ces gaz dans la voiture. Je regardai autour de moi, cherchant un compagnon de route auquel j'aurais fait part de ma surprise. Personne : j'étais seul. Je courus à toutes les vitres, à toutes les issues ; tout paraissait régulièrement clos et je ne comprenais rien à l'envahissement d'un wagon fermé par cette atmosphère de plus en plus épaisse et qui devint bientôt irrespirable. C'était vraiment une atmosphère d'asphyxie, et j'attendais dans l'anxiété la plus vive le moment de sortir de ce trou noir où je commençais à étouffer. Quoique jouissant d'une bonne santé, je me sentis, après quelques minutes, incommode au dernier point, et, lorsque arriva la délivrance, mon malaise avait atteint les limites de ce qu'une personne normale peut supporter. Je n'avais de ma vie respiré un air pareil et je me promis bien d'écrire une lettre indignée à la Direction des chemins de fer fédéraux en indiquant le numéro du compartiment où j'avais vécu d'aussi atroces minutes. Et je me demandais, tout en tenant mon mouchoir étroitement appliqué sur le nez et la bouche pour tâcher de filtrer cet horrible mélange, comment les employés préposés à la conduite du train pouvaient y tenir, alors qu'un simple voyageur payant, soi-disant enfermé dans un wagon, avait à souffrir pareille torture.

On oublie vite, parfois, les dangers auxquels on a échappé. Dès mon retour, de multiples occupations retenaient mon attention et, pour éviter de me mettre en scène autant que pour ne pas ébruiter un accident peut-être rare ou fortuit, je laissai là ma plume et me contentai de narrer à quelques-uns mon joli voyage vers la capitale.

Aujourd'hui, après ce qui s'est passé récemment, je n'hésite plus à me plaindre et à dire qu'en présence de la surexcitation probable de l'opinion publique, les Chemins de fer fédéraux ont trois choses à faire : acheminer leurs trains de 400 à 450 tonnes par d'autres voies, prendre toutes mesures utiles pour l'électrification accélérée de la ligne Moutier-Bienne et, enfin, faire une sérieuse provision de masques et de ballons d'oxygène à la disposition des mécaniciens et chauffeurs et aussi... des pauvres voyageurs, lesquels, pour leur bel argent, ont bien droit, j'imagine, à un minimum d'agrément, de confort et de sécurité.

L'association pour la défense

des intérêts économiques du Jura intervient

Cette association vient d'adresser aux députations du Jura aux Chambres fédérales et au Grand Conseil bernois, un appel dans lequel elle demande à nos représentants de bien vouloir signaler aux Parlements respectifs un état de choses préjudiciable et en demander la révision.

Il s'agit des conditions d'exploitation absolument intolérables du tunnel Moutier-Granges, conditions qui ont amené les accidents de décembre et du 20 janvier écoulés. Or, les renseignements permettent d'affirmer que l'exploitation actuelle est un défi aux conditions les plus élémentaires de la sécurité du trafic.

La ligne Moutier-Longeau est propriété de la compagnie du B.-L.-S., mais le tronçon est exploité par les C. F. F. ; aussi est-il nécessaire d'attirer l'attention des pouvoirs publics cantonaux et fédéraux sur cet objet.

Dans l'idée de l'A. D. I. E. J., et selon les décisions prises dans sa séance du 15 janvier, donc avant le deuxième accident, le but serait atteint par une intervention à la tribune, commune à tous les partis politiques du Jura, qui aurait lieu lors de la prochaine session de février, intervention au cours de laquelle seraient développés les points principaux :

a) Conditions d'exploitation du Moutier-Granges.

b) Les moyens d'y remédier : Electrification anticipée, en 1927, au lieu de 1928.

c) Les intentions du gouvernement bernois, du département fédéral des chemins de fer.

Les députations jurassiennes donneront certainement à cette demande une suite favorable, pour la prospérité de nos vallées et la sécurité du public voyageur et du personnel des C. F. F.

Il est inutile de se dissimuler la gravité de la situation, et seule une réaction très vigoureuse de l'opinion publique et des cercles intéressés à la circulation ferroviaire, sortira les sphères dirigeantes des C. F. F. de la torpeur où elles se complaisent, quand il s'agit du Jura.

SAINT-IMIER

Parti socialiste et Cercle ouvrier. — Ce soir, à 20 h. et demie, conférence donnée par le camarade A. Eglin, conseiller municipal, au Cercle ouvrier. Sujet : Notre ménage municipal.

Invitation cordiale à tous les membres du parti socialiste et du Cercle ouvrier.

CORNOL

Incendie. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1 1/2 h., un incendie a détruit au village de Cornol, la grange et les écuries de l'Hôtel du Boeuf, propriété de M. Farquet. Tous les fourrages et la récolte en blé, légumes, pommes de terre sont restées dans les flammes. Le bétail au nombre de 7 pièces put être sauvé. Le feu a été aperçu par le buraliste postal, M. Bouvier, qui est allé réveiller la famille Farquet et a immédiatement donné l'alarme au village. La toiture était déjà toute en flammes, lorsque M. Bouvier aperçut de son lit une lueur étrange. Tous les efforts des pompiers se portèrent à préserver l'immeuble de l'Hôtel et l'immeuble de M. Constant Sangsue, agriculteur. Le préfet du district de Porrentruy, M. Choquard, assisté de son secrétaire et du sergent de gendarmerie Folletéte avec le gendarme Jobé, stationnant à Cornol, se sont rendus dimanche sur les lieux du sinistre pour procéder à une enquête. Plusieurs indices font croire que les causes du sinistre sont dues à un court-circuit. Une installation électrique permettant d'actionner une scie circulaire et un batoir était installée dans la grange sinistrée. M. le préfet Choquard a fait saisir des pièces pour les soumettre à une expertise dans le but de préciser si oui ou non le sinistre est dû à un court-circuit. (Resp.)

VILLERET

Conférence Pierre Cérésolle. — Demain mardi, à 20 h., à la Chapelle municipale, conférence publique par Pierre Cérésolle, secrétaire du Centre d'action pour la paix. Sujet : « La révolution pacifique. » Que tous les amis de la paix se fassent un devoir d'y assister.

CORMORET

Hémorragie subite. — Vendredi après-midi, 22 janvier, Madame Lydia Jacot-Grimm, de Saint-Imier, était descendue à Cormoret, rendre visite à son frère malade, quand, subitement, elle prit mal et tomba dans les bras de ce dernier. Le docteur Kraenbuhl, mandé en hâte, constata une hémorragie interne, et ordonna son transfert immédiat à l'hôpital de St-Imier pour y être opérée aussitôt. Son état reste grave, par la faiblesse du cœur. Aux familles alarmées nous présentons notre profonde sympathie.

Décès. — Hier matin, vers 7 h., décédait notre jeune camarade et ami Arthur Delay, dans sa 20^{me} année. Après quelques mois de maladie, une hémorragie pulmonaire l'enlevait à l'affection des siens. Nous exprimons aux parents en deuil nos sincères condoléances.

Conférence Cérésolle. — Ce soir, 25 janvier, nous aurons le plaisir d'entendre à la chapelle municipale M. Pierre Cérésolle, pionnier du désarmement, et initiateur du service civil. Il nous parlera de la révolution pacifique. Que chacun se fasse un devoir d'y assister avec des invités. Les dames y sont tout spécialement conviées.

BEVILARD

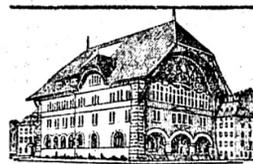
Parti socialiste. — Nous rappelons aux membres du parti socialiste l'assemblée générale annuelle du mardi 26 janvier, à 20 h., au Collège. Ordre du jour : Lecture et passation des comptes. Constitution du comité. Vote populaire du 31 janvier. Tous les membres sont priés d'y assister par devoir. — Il reste encore quelques agendas de la classe ouvrière. Le comité.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

MANIFESTATION EN L'HONNEUR D'ANATOLE FRANCE. — La classe ouvrière a, pour l'illustre écrivain qui vient de disparaître, une grande sympathie. Instinctivement, elle s'incline devant le génie. Elle le fait d'autant plus aisément à l'égard d'Anatole France, que celui-ci comprit l'injustice dont souffrent les travailleurs, s'associa à leur idéal et à leur œuvre d'émancipation. Le Centre d'éducation ouvrière a été donc bien inspiré en organisant pour mercredi soir, à 20 heures, à la Maison du Peuple, une manifestation en son honneur. M. Jules Baillods, professeur de littérature, parlera de son œuvre littéraire et notre camarade Paul Graber, de ses opinions sociales. Il faut espérer que tout le public travailleur de Neuchâtel tiendra à assister à cette manifestation qui sera, on le voit, d'un gros intérêt.

Invitation bien cordiale à tous et prière à tous nos amis de faire une active propagande autour d'eux.



Courrier du Locle

Une fête romande chez nous. — Le Locle a été désigné pour organiser la prochaine fête des chorales ouvrières de la Suisse romande. A cet effet, un Comité d'organisation a été constitué, hier matin, pour recevoir ces 400 ou 500 chanteurs. Les dispositions seront prises afin de donner à cette manifestation ouvrière le cachet qu'on est en droit de lui assurer dans une cité socialiste.

Une bonne heure de musique. — Dimanche après-midi, à 17 heures, au Temple allemand, Mmes Berner-Strubin, cantatrice, et Dubois-Gailoud, violoniste, et Mlle Colette Schneider, organiste, ont offert à la population locloise une charmante audition musicale.

Soirée théâtrale et musicale des Colonies de vacances. — Samedi soir, au Casino, en présence d'une belle salle, la soirée musicale et théâtrale s'est déroulée débordante de gaieté et de fraîcheur enfantine.

La soirée débuta par deux excellentes productions de la Symphonie et un solo exécuté par Mlle B. Cart et accompagné par l'orchestre ; productions très goûtées. Puis des jeunes filles et des jeunes gens donnèrent avec beaucoup de succès et d'études, « Danse des jardiniers et jardinières » et « Les petits chevaux » de Jaques-Dalcroze, sous la direction autorisée de Mlle Chapaloy.

« Les petits chevaux » de Jaques-Dalcroze, sous la direction autorisée de Mlle Chapaloy.

Au programme figurait aussi une saynète en un acte : « La légende du Point d'Alençon », interprétée par des jeunes filles. A cette saynète succéda une danse délicate de Ducasse, intitulée « Fantoques », enlevée d'ailleurs avec un beau brio. Mlle Cart se fit entendre et apprécier à nouveau dans un solo avec piano.

Le point 7 du programme fut un des plus goûtés. Le mérite en revient tout à Mlle S. Meylan ; une puissante cohorte de fillettes et garçonnets, avec un ensemble et une mesure exacts, donnèrent joyeusement deux chants vraiment superbes et exécutés, malgré leurs difficultés, avec une souplesse et une justesse étonnantes.

Pour clore cette soirée débordante d'entrain et d'enthousiasme, une demi-douzaine de fins amateurs, sous la compétente direction de MM. Chopard, interprétèrent une bonne comédie en vers de Th. Gautier : « Le Tricorne enchanté ». Tous les acteurs rivalisèrent de zèle pour donner à cette comédie la couleur qui lui est propre. Ils y parvinrent avec une aisance qui est toute à leur honneur.

Nous remercions tous ceux qui ne comptèrent point leur peine et leur temps pour assurer à cette soirée le cachet qu'elle a obtenu et nous nous permettons de recommander ce spectacle qui sera donné mercredi encore au Casino. Personne ne regrettera sa soirée ni son argent, nous pouvons l'assurer. Victor.

LA CHAUX-DE-FONDS

Centre d'éducation ouvrière

Le Comité du Centre d'éducation ouvrière poursuit les démarches entreprises auprès des organisations ouvrières pour obtenir les subventions et l'appui financier nécessaires à son existence. Il espère, celles-ci terminées, offrir à ses auditeurs de nouveaux cours, à côté de ceux déjà en activité.

L'accueil rencontré permet d'envisager l'avenir avec confiance et le Centre d'éducation, encouragé moralement par la population qui ne lui ménage pas sa sympathie, le sera aussi financièrement par toutes les organisations dont l'intérêt est de voir se développer une institution de ce genre en notre ville.

Le programme de cette semaine comporte deux causeries :

Mercredi : Au collège industriel, troisième causerie de M. A. Lalive, sur l'astronomie.

Jeudi : A la Maison du Peuple, salle 5, M. Jules Baillods parlera de Molière.

Rappelons que chacun est le bienvenu aux séances du Centre d'éducation.

Au Cercle ouvrier, hier soir

La Théâtrale a interprété pour la seconde fois, hier soir, dans la grande salle du Cercle ouvrier, au profit des sous-sections, la comédie d'Octave Mirbeau, « Les Affaires sont les Affaires ». Ce fut un nouveau succès à mettre à l'actif de cette société et nous sommes heureux de lui dire que l'essai tenté est concluant. Elle est capable de jouer avec vérité et art des pièces sortant, par les difficultés qui s'y rencontrent, des répertoires habituels des groupes d'amateurs. D'autre part, le public prend goût et applaudit à cette innovation. Nous ne pouvons qu'encourager la Théâtrale de la Maison du Peuple à inscrire dans son répertoire, à côté des productions faciles, des pièces à thèse, d'une valeur artistique et éducative plus grande. Pijallet.

Conférence publique

Le congrès de géographie du Caire du printemps 1925 a mis l'Égypte en vedette, comme aussi la découverte des précieux tombeaux des pharaons. La mise en valeur d'une immense région du Soudan par l'établissement d'un barrage sur le Nil va augmenter sensiblement le rendement de ce pays.

C'est du Nil, père de l'Égypte, que parlera mardi soir M. le professeur Biermann, de notre Université. Il aura, parmi ses clichés, les derniers inédits du regretté Dr Jules Jacot-Guillarmod, mort en rentrant du Haut-Soudan.

Communiqués

Tout le monde est d'accord... à reconnaître que « Surcouf » est l'œuvre cinématographique parfaite dans toute l'acception du mot. Ce film ne laisse aucune prise à la critique. C'est un chef-d'œuvre.

Rappelons que l'intrigue peut être suivie même si on n'a pas vu la première partie. Un résumé très court et très clair permet à chacun de suivre cette belle histoire faite pour emballer les foules.

Location ouverte tous les jours de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures. Téléphone 1201.

Dans nos cinémas, jusqu'à jeudi. — Scala : Suite de Surcouf ; Fiançailles tragiques, Cœur de Héros, La Chasse à l'Homme. — Location ouverte de 9 h. à midi et de 2 à 6 h.

Moderne : Sessue Hayakawa, dans J'ai Tué. — L'Horloge, une grande nouveauté française, et Marcel Perrière, dans ses chansons filmées.

Apollon : Luciano Albertini et Le Singe Tarzan dans L'Homme sur la Comète. Sensationnelle comédie dramatique.

Chœur russe mixte Sadko. — Rappelons que c'est ce soir, lundi 25, à 8 h. 30, qu'aura lieu à la salle de la Croix-Blanche le concert donné par l'admirable Chœur russe mixte Sadko. Ce chœur, qui se produit en costumes nationaux, interprétera un remarquable programme d'œuvres de compositeurs modernes russes et des chansons populaires.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Assemblée du Cercle ouvrier. — Pour rappel, l'assemblée générale extraordinaire, ce soir, à 20 h. précises. La présence de tous est nécessaire, l'ordre du jour étant très important.

Chorale mixte ouvrière. — Lundi 25 janvier, à 19 1/2 h. précises, comité salle No 7. Présence indispensable.



1637

Cercle Ouvrier

MAISON DU PEUPLE

Assemblée générale extraordinaire

LUNDI 25 JANVIER 1926
à 20 1/4 h. précises

Ordre du jour important

Le carnet de membre sera réclamé à l'entrée. 1175

Grande Salle Communale

LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi 29 et Samedi 30 janvier 1926

Soirées Littéraires et Musicales

données par la

Chorale et l'Orchestre de l'Ecole supérieure de Commerce
Portes: 19 3/4 h. — Rideau: 20 1/4 h.

1. Prologue.
2. Chorale.
3. Orchestre.
4. Chœur des jeunes filles.
5. Le Château historique

Comédie en 3 actes de J. Beer de Turique et A. Bisson

Pour la soirée du vendredi toutes les places sont déjà louées. Pour celle du samedi: location dès aujourd'hui à l'Ecole de Commerce et jeudi, vendredi et samedi, de 13 h. à 19 h., à la Grande Salle communale. — Prix des places: de fr. 1.10 à fr. 4.—, taxe communale y comprise. 1508

Ma-ârchand d'Habits

1502



Société suisse des Commerçants
Section de LA CHAUX-DE-FONDS

Ouverture des Cours

(Premier semestre 1926)
LUNDI 8 février 1926

Cours de langues: Français, allemand, italien, anglais, espagnol, espéranto (débutants et perfectionnement), etc.

Branches commerciales: Arithmétique, comptabilité, raffie, droit commercial, correspondance commerciale, géographie, sténographie, dactylographie, etc.

Cours spéciaux pour les candidats aux examens de chefs comptables et pour les comptables désirant se perfectionner. Comptabilité supérieure, statistique, droit, etc.)

Clubs de langues (séances de conversation): allemand, talien, anglais. Gratuit pour les membres de la Société.

Club de sténographie (séance d'entraînement pour les élèves ayant suivi les cours théoriques). Gratuit pour les membres de la Société.

Durée des cours: 34 heures (février à mai).

Prix des cours: pour les membres de la Société, fr. 2.—, par cours; pour les non-sociétaires, fr. 12.—, par cours; cours spécial pour comptables, non-sociétaires, fr. 30.—; finance de garantie, fr. 5.—.

Le prix des cours et la garantie se paient lors de l'inscription. Les inscriptions seront reçues, dans les locaux de la Société, rue du Parc 69, 1^{er} étage, les 25, 26, 27 et 28 janvier, de 20 à 21 1/2 h. Les inscriptions des apprentis de commerce et de banque se feront le 25 et 26 janvier. Les intéressés doivent se munir de leur contrat d'apprentissage. Le présent avis tient lieu de convocation. finance supplémentaire pour inscription tardive, fr. 1.—.

Les renseignements concernant la Société et les Cours seront donnés au local de la section, chaque soir, entre 20 et 21 h., par un membre du Comité, ou par M. Paul Grieshaber, président de la Section, rue du Parc 7, par M. Georges Wuthier, président de la Commission des cours, rue du Parc 31^{bis}, ou par M. Ernest Etienne, recteur des cours, rue du Nord 170. P21123 C 1231

Caud'Orties
contre la chute des cheveux
détruit les pellicules et les
démangeaisons

le flacon, fr. 1.75

PARFUMERIE DUMONT

Ouvriers! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces

Dans nos Cinémas, jusqu'à jeudi

JACKIE J'AI TUÉ avec Sessue Hayakawa et Huguette Duflos L'HORLOGE Film sans titres Marcel PERRIÈRE, dans ses chansons filmées	LA SCALA SECOND CHAPITRE de SURCOUF Fiançailles tragiques Cœur de héros La chasse à l'homme	APOLLO L'homme sur la comète Formidable production, avec Lucien ALBERTINI et 1503 1504 1505 le singe TARZAN	JACKIE
--	---	--	---------------

Jackie Coogan, dans Ma-ârchand d'habits

Grande Salle de la Croix-Bleue
Mercredi 27 et jeudi 28 janv.
Soirées annuelles
du
Chœur mixte de la Croix-Bleue
Joli programme musical
et
CAMOGASK
Pièce historique en 4 actes, par A. LEBRUN
Billets en vente au magasin Witschi-Benguerel et à la caisse, le soir du concert, au prix de fr. 1.10 les réservées et fr. 0.50 les autres. 1243

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Conférence Publique
le **MARDI 26 janv. 1926**
à 20 1/4 h. précises
à l'Amphithéâtre du Collège primaire
SUJET: 9793

LE NIL
avec projections
par M. Charles Biermann
professeur à l'Université.

Vins Neukomm & C^e
Tél. 68 1135

A. GRANDJEAN
CYCLES 1141
NEUCHÂTEL

10%
de rabais
sur tous les
Articles d'hiver

Skis - Patins - Luges
Chaussures de skis
et accessoires

Dépôt de la Maison
OCH Frères, Genève

Envois au dehors
Téléphone 5.52
NEUCHÂTEL

N'oubliez pas les petits oiseaux

A découper

Annonce - Concours

Actuellement
en paq. de 500 gr. seulement

CHOCOLATS en poudre
PERRIER
LAUSANNE

seront bientôt en vente aussi
en paq. de 250 gr.
Les petites bourses seront
facilitées.

(Les conditions du concours
ont paru le 16 janvier, elles
seront répétées avec la der-
nière annonce.) 1082

A découper

Vente de Séries

Souliers militaires N^{os} 40-48 **17.80**
Souliers de marche N^{os} 40-46
Souliers de dimanche N^{os} 40-48

Caoutchoucs pour hommes **3.90**

Souliers de sport noir et brun, meilleures qual., N^{os} 40-47 **25.90**
Souliers d'hiver doublé chaud, N^{os} 40-46

Profitez des avantages indiscutables

Nouvelle Cordonnerie 1509
Kurth & C^e
Rue de la Balance 2 - La Chaux-de-Fonds

Boulangerie Parisienne
1193
Parc 83
La Chaux-de-Fonds

Coopératives Réunies

Tous Combustibles
Bois très sec

LIVRAISONS CONSCIENCIEUSES ET RAPIDES
Téléphone 4.71 1022

Pendant quelques jours seulement

Grande Vente
d'une centaine de paires de
Patins
à très bas prix 1007

V^{ve} J. Bachmann
Léopold-Robert 26 Rez-de-chaussée

„Aux Gourmets“
Serre 16 - Téléphone

Avis aux ménagères !!

En vente au magasin
et dès samedi sur la Place du Marché
(devant L'IMPARTIAL) 1169

Véritable belle Charcuterie de campagne
Saucisses, garanti pur porc, Saucisses au foie
Lard fumé et salé, ainsi que Palettes, Jambons, etc.

Achetez tous l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

PATINAGE
Collège 55
est ouvert!
— 9836
Abonnement
Fr. 4.—

Jazz-Band d'orchestre
se composant de 16 instruments de musique divers et malle, à vendre; le tout est neuf. Prend aussi des engagements. — Parc 79, 3^{me} étage à droite. 1148

Dîner à vendre, en porcelaine de Limoges, 73 pièces avec filet or. — S'adr. Paix 79, 1^{er} étage à droite. 1156

Buffet de service en chêne ciré clair, à l'état de neuf, à vendre, bas prix. — S'adr. rue de la Paix 69, au 2^{me} étage, à gauche. 1124

Skis occasion, à vendre plusieurs paires, bas prix. — S'adresser Eplatures 25. 1228

Bijouterie
RICHARD Fils

Cadrans métal
Bon décalqueur ou décalqueuse trouverait emploi dans fabrique de la localité. — Faire offres écrites, s. chiffre A 1123 M, au bur. de La Sentinelle. 1123

Apprenties couturières pour dames, sont demandées tout de suite ou époque à convenir. — S'adresser à l'atelier de couture de M^{lle} A. Wodtli, rue D.-J.-Richard 13, Le Locle. 1143

Dame se recommande pour tous raccommodages de lingerie. — S'adr. rue du Parc 54, au rez-de-chaussée. 1127

Chambre Grande chambre meublée, au soleil, à louer à Monsieur honnête. Arrêt du tram. — S'adresser rue de la Charrière 35, 1^{er} étage. 1226

Logement. Ménage sans enfants cherche pour le 30 avril ou avant cette date, un logement de 3 pièces; à défaut, 2 pièces et bout de corridor éclairé; si possible au rez-de-chaussée ou 1^{er} étage, dans les quartiers du centre. — Ecrire sous chiffre 1151, au bureau de La Sentinelle.

Chambre meublée est à louer tout de suite. — A la même adresse, on prendrait encore quelques pensionnaires. — S'adresser rue de la Cure 7, au 2^{me} ét., à droite. 1126

LE LOCLE
Me rendant à Paris, je me charge de tout achat. **Départ lundi 1^{er} février.** — S'adresser à M^{me} Dubois, Eroges 32.

Importante Maison d'horlogerie de la place demande pour de suite un
bon horloger complet
bien au courant de la terminaison de la montre et de l'achèvement de la boîte, de plus, possédant des connaissances de la pièce compliquée. — Faire offres écrites avec prétentions: Case postale N° 10467. 1510

Nous cherchons pour entrer de suite ou à convenir, une

bonne fille 1507
pour la cuisine et le ménage; bon gage, place sérieuse. — Restaurant de la Place, Malleray.

Tailleur. Transformations et réparations soignées en tous genres pour habillements de messieurs et jeunes gens. — S'adresser chez M^{me} Junod, gilette, Nord 47, sous-sol. 1139

Couture. Pantalons et gilets de jeunes gens; réparations. Se recommander, M^{me} Hofer - Humbert, Bournon 1, Le Locle. 9240

Perdu. Pauvre mère de 6 enfants a perdu une bourse contenant 150 fr. environ, depuis la rue du Nord à la Gare. La rapporter contre récompense chez M. Calame, Nord 174. 1511

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 18. Ruth-Suzanne, à Paul-Henri BURGAT, à Colombier, et à Ruth-Alice, née Ducommun. — Raymond-Willy, à Ernest-Emile Schaffroth, au Paquier, et à Jeanne-Pauline, née Schuppach. — 20. Henri-Auguste-Olivier, à Daniel-Olivier Millet, à Brot Dessous, et à Marthe-Marguerite, née Duvanel.

Décès. — 17. Charles-Arnold Fallet, horloger, à Plainpalais, époux de Esther, née Méroz, né le 18 novembre 1867. — 18. Zélie-Eugénie Jeanhenry, à Marin, née le 26 août 1840.

En cas de Deuil
téléphone au 11.75
pour
Robes, Manteaux
Costumes
Complets - Pardessus
pour avoir des
prix de bon marché
réels et connus
Envoi de choix à domicile

MADAME 1246
Marguerite WEILL
Léopold-Robert 26
2^{me} étage
La Chaux-de-Fonds

Repose en paix, père chéri.
Il est au ciel et dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Emile Guggisberg-Gfeller et leur fils, à Berne et La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Gottfried Guggisberg-Blanc et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Mademoiselle Olga Guggisberg, à Berne;
Madame et Monsieur Wilhelm Pohl-Guggisberg et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur et Madame Oscar Guggisberg-Brélaz et leur enfant, à Grandson;
Monsieur et Madame Armand Guggisberg-Hertig et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Christian Reusser-Guggisberg et leurs enfants, à Rueggisberg;
Monsieur et Madame Fernand Guggisberg-Raiss et leur enfant, à Renens,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de leur cher père, frère, beau-père, grand-père, oncle et parent,

Monsieur Christian GUGGISBERG

que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui dimanche, à 11 h., dans sa 87^{me} année.
La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 1926.
L'enterrement, SANS SUITE, aura lieu **mardi 26 courant**, à 13 1/2 heures.
Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire: **Rue du Parc 86.**
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 1501

CHAPEAUX DE DEUIL Coussins mortuaires **AU PRINTEMPS**
Crêpes et Grenadines

Les faits du jour

La mort du cardinal Mercier.

La presse des pays alliés commente longuement le décès du célèbre cardinal belge. L'« Echo de Paris » le représente comme une de ces bannières que l'on croit éternelles. Le « Petit Journal » écrit que le cardinal était une des figures les plus héroïques de notre temps. Avec le roi Albert, il symbolisa la résistance indomptable de la Belgique. Le « Figaro » : Le cardinal Mercier n'est plus. La conscience humaine est en deuil. Ce fut la gloire du cardinal Mercier de proclamer en face de l'Allemagne de 1914, l'existence d'une loi, l'existence d'un droit supérieurs aux collectifs comme aux individus et s'imposant à tous.

Nos camarades de Belgique s'inclinent avec respect devant leur adversaire d'hier. Ils disent leur admiration pour le noble exemple qu'il donna à ses compatriotes pendant les années d'épreuve et pour la grandeur morale de son caractère. On connaît le rôle de premier plan joué par le cardinal Mercier pendant l'occupation allemande de la Belgique. Protégé par sa robe, immunisé par Rome, il était le seul, dans ce pays à pouvoir parler et écrire librement. Il fit un large usage de cette liberté. Il clama à la face du monde le droit de la petite Belgique, piétinée par la botte kaiseriste, outragée par les hordes de Guillaume II. L'attitude tière et hautaine de Monseigneur Mercier grandit singulièrement le prestige du primat de Belgique.

Il y eut cependant d'autres Belges qui se montrèrent au moins aussi vaillants, tout en risquant de plus grands dangers. Beaucoup d'entre eux furent déportés en Allemagne ; d'autres, condamnés aux travaux forcés à perpétuité ; d'autres encore, fusillés. Mais ce furent, en général, des humbles, et leurs noms sont déjà oubliés. La gloire, souvent injuste, va de préférence aux grands de la terre. Après l'armistice, les catholiques belges essayèrent plus ou moins habilement de se servir du cardinal et de la réputation qu'il s'était acquise, aux fins de leur politique. On vit Mgr Mercier intervenir personnellement dans les luttes des partis, créer une revue et prendre en quelque sorte sous son patronage un journal qui affiche son mépris pour la démocratie et ses sympathies pour le fascisme et les gouvernements de dictature. On devint méfiant et le cardinal s'aliéna bien des sympathies, même chez les catholiques. La surprise fut grande, elle fut douloureuse chez beaucoup de croyants, lorsqu'il contribua, par son inconcevable intervention, à faire acquiescer par la cour d'assises du Brabant le baron Evence Coppée, fraudeur de l'Etat, et vendeur de benzol aux Allemands, pendant les hostilités...

Chine, Chine, Chine !

Il ne faudrait rien exagérer. Il n'y aura pas, selon toute vraisemblance, d'hostilités entre les Chinois et les bolchevistes. Tchitchérine, le commissaire soviétique, a fait parvenir, hier, un ultimatum au chef chinois Tuan-Tsché Jui. Il lui enjoint de rétablir l'ordre en Mandchourie, dans un délai de trois jours. Il réclame la mise en liberté du bolchéviste Ivanoff, commissaire du chemin de fer oriental chinois, arrêté par Chang-Tso-Ling. Le gouvernement chinois a défilé à ces demandes. Le conflit provient du fait que des troupes à destination de Moukden, n'ayant pas l'argent nécessaire pour leur transport en chemin de fer, ont dû faire 50 kilomètres à pied pour emprunter un autre réseau. Beau sujet pour les humoristes !

R. G.

Le plébiscite allemand

BERLIN, 24. — Wolff. — Les représentants du parti socialiste, du parti communiste et du comité pour le plébiscite ont décidé de présenter en commun le texte suivant qui devra être soumis au peuple dans la question du règlement financier à conclure avec les représentants des anciennes familles régnantes :

« Toute la fortune des princes, de leurs familles et de leur parenté est expropriée, sans indemnisation, pour le bien-être et la prospérité de la collectivité. La fortune expropriée devient propriété de l'Etat dans lequel régnait la famille régnante avant son abdication. Elle sera répartie en faveur des chômeurs, des mutilés de guerre, des veuves de guerre et de leurs familles, des petits rentiers, des victimes de l'inflation, des ouvriers agricoles, des petits fermiers et paysans et de la création de colonies agricoles dans les domaines saisis par l'Etat. Les châteaux serviront à des buts d'utilité publique ; certains d'entre eux devront être aménagés en asiles et refuges pour les victimes de la guerre, pour les petits rentiers et retraités, ou en orphelinats et établissements d'éducation. Toutes les décisions et décrets pris depuis le 1er novembre 1918 sous la forme soit de jugements, d'arrangements ou de contrats, sont déclarés nuls. »

Il a été, en outre, décidé que cette proposition serait déposée le 25 janvier au ministère de l'Intérieur du Reich.

6000 chiens victimes du fisc

BERLIN, 25. — Ces deux derniers mois, 6000 chiens berlinois ont été empoisonnés par l'Office vétérinaire, leurs propriétaires ayant été dans l'impossibilité de payer la taxe d'impôt sur les chiens. (Resp.)

AUX ASSISES DU DOUBS

La femme Casoli est condamnée à mort

BESANCON, 25. — La femme Casoli qui, avec l'aide de son amant, l'Italien Andrea Campanella, avait tué, à Arbouans, son mari, a comparu devant les assises du Doubs et a été condamnée à la peine de mort.

Son complice, Campanella, est envoyé aux travaux forcés à perpétuité.

Un père dénaturé

PARIS, 25. — Havas. — On mande de Tunis aux journaux : On vient d'arrêter dans la région de Sousse un indigène Hassine Ben Ouardani qui, condamné à verser une pension à son ancienne femme, a assassiné ses deux enfants par vengeance et par cupidité.

INFORMATIONS

Le décès du cardinal Mercier

Conseils de M. Caillaux aux parlementaires français

En Suisse : Les excès de la justice militaire

M. Caillaux rentre en scène

LE MANS, 25. — Havas. — M. Joseph Caillaux, ancien ministre des finances, a assisté dimanche avec les parlementaires de la Sarthe à une réunion à laquelle ont pris part 3,000 commerçants et industriels de la Sarthe.

M. Caillaux, parlant des propositions d'augmentation de l'indemnité parlementaire, a déclaré qu'il considérait que toutes les fonctions doivent être accessibles à tous les hommes, sans tenir compte de leur situation de fortune. Il faut donc payer les parlementaires de façon qu'ils puissent vivre honorablement, mais actuellement, dit M. Caillaux, ce serait commettre une faute lourde que d'augmenter l'indemnité parlementaire avant que la situation financière soit régularisée, avant que les fonctionnaires du gouvernement soient payés plus convenablement. Les parlementaires doivent finir par eux-mêmes et non pas commencer par eux-mêmes.

S'occupant du budget, M. Caillaux a exprimé cet avis qu'il faut que le Parlement se discipline que les députés ne réclament pas des économies au cours de la discussion générale du budget, pour finir ensuite, au cours de la discussion des chapitres, réclamer des augmentations de dépenses. En ce qui concerne la loi du 4 décembre dernier, portant rétroactivité, M. Caillaux est d'avis qu'elle doit aujourd'hui être modifiée et c'est dans ce sens qu'il orientera son action à la commission des finances du Sénat. L'assemblée a finalement adopté un ordre du jour par lequel les commerçants et industriels déclarent que si les injustices fiscales dont ils sont les victimes ne sont pas réparées à bref délai, ils seront obligés de passer aux actes.

Le procès Matteotti

Le fascisme le transforme en une comédie ridicule

Farinacci défenseur du sicaire Dumini

ROME, 24. — Le « Regima fascista », organe du secrétaire général du parti fasciste publie ce qui suit :

« Le procès Matteotti commença dès les premiers jours de mars devant la cour de Chieti. Il apparut d'ores et déjà certain que la partie civile se retirera. Les avocats Gonzales et Modigliani se sont rendus compte en prenant connaissance du dossier que le résultat du procès ne peut être qu'une dernière et définitive condamnation de l'opposition de l'Aventin. Les cinq accusés Dumini, Malacria, Poveromo, Viola et Volpi seront chacun défendus par un avocat. Farinacci, dont la tâche est sensiblement réduite en raison de l'absence de la partie civile, assumera cependant la défense de Dumini. »

L'AUTO HOMICIDE

PARIS, 25. — Havas. — Deux accidents d'automobiles se sont produits dimanche après-midi ; l'un, près de Sens, a causé la mort de deux personnes, dont un général de l'armée polonaise, Wladimir Pochenek ; deux personnes ont été blessées. L'autre accident s'est produit à 15 kilomètres de Langon. M. Pitres, chef de cabinet du préfet de la Gironde et neveu du Dr Moure, médecin du roi d'Espagne, a été tué. Deux dames n'ont reçu que des contusions sans gravité.

L'architecte des bois

PARIS, 24. — Havas. On mande de Lille que le parquet de Charleroi donnait mission à ses agents de la brigade mobile de rechercher dans les environs les auteurs d'une agression. Au cours de leur enquête, les gendarmes découvrirent tout un arsenal chez un étrange individu habitant à côté du bois de Buverine et connu sous le sobriquet de « l'architecte ». Il y avait là des fusils de guerre allemands, des revolvers, des mitrailleuses et des paquets de cartouches. Cet individu a déclaré que ces armes provenaient de pillages des wagons allemands à l'armistice. Tout cet arsenal a été saisi par la police qui a également arrêté « l'architecte ».

Le lycée d'Albi détruit par le feu

ALBI, 25. — Havas. — Un violent incendie s'est déclaré la nuit dernière au lycée d'Albi, détruisant complètement l'aile gauche et l'aile perpendiculaire à la façade. Les pertes sont évaluées à plus d'un million. Le feu avait pris naissance dans les combles au-dessus du dortoir. Les élèves furent évacués sans le moindre incident. Les pompiers de Toulouse et de Carmaux, rapidement arrivés sur les lieux du sinistre, ont puissamment contribué à maîtriser l'incendie. Le concierge du lycée a été grièvement blessé au cours des opérations de sauvetage. Il a été conduit à l'hôpital dans un état grave.

L'incendie d'un hôtel

Cinq morts. Vingt manquants

ALLONTOWN (Pennsylvanie), 24. — Havas. — Un des principaux hôtels de la ville a été détruit par un incendie. Cinq personnes ont péri. Il y aurait une vingtaine de manquants. 20 personnes se sont blessées plus ou moins grièvement en sautant par les fenêtres de l'immeuble.

Cambrilage d'une bijouterie

LUXEMBOURG, 24. — Wolff. — Au cours de la nuit dernière, un magasin de bijouterie situé dans les environs immédiats du poste de police principal a été cambriolé. Bien que la police se soit rendue immédiatement sur les lieux après le vol, les bandits ont pris la fuite sans être reconnus et emportant un butin d'une valeur de 70,000 francs. On suppose que le vol signalé dimanche dernier dans une bijouterie a été commis par les mêmes individus. Ils avaient alors emporté pour 30,000 fr. de bijoux.

La mort du cardinal Mercier

BRUXELLES, 25. — Le cardinal Mercier est mort samedi à 15 heures. Il était né le 21 novembre 1851.

Dimanche après-midi, vers 3 h. 30, l'affluence des personnes venues pour défiler devant la dépouille du cardinal Mercier a été telle qu'il s'est produit des bousculades. Des renforts considérables de police ont été demandés, mais la foule se refusa à obéir aux ordres donnés. Quelques arrestations ont même été opérées. Finalement, les portes de l'archevêché ont été fermées et l'accès au palais archi-épiscopal a été interdit même aux prêtres et aux religieux.

Passé encore de bâtir...

PARIS, 25. — Havas. — M. Silvain, de la Comédie-Française, va reprendre sur la scène d'un music-hall parisien, le rôle de « Tartufe », M. Silvain est âgé de 75 ans.

Une nouvelle affaire Conradi

VIENNE, 24. — B. C. V. — Dans le procès concernant la tentative d'assassinat du ministre soviétique à Vienne, le tribunal a acquitté les deux accusés Borodin et Pichno.

LA GREVE DES CITRONS

MESSINE, 25. — Les ouvriers occupés dans les plantations d'oranges et de citrons se sont mis en grève par suite du refus d'une augmentation de salaire. Les ouvriers, au nombre de plusieurs milliers, sont tous membres des syndicats fascistes. Si le mouvement ne trouve pas une solution rapide, la grève sera préjudiciable à la production, la récolte étant sur le point d'être commencée.

Les incidents de Mandchourie

Tohu-bohu à Kharbine

LONDRES, 25. — Havas. — On mande de Riga au « Times » : Le gouvernement soviétique déclare officiellement que Kharbine ressemble à un vaste camp militaire. De nombreuses patrouilles parcourent les rues constamment. Le consulat soviétique est complètement isolé et des troupes chinoises ont occupé les bureaux du télégraphe. Les derniers télégrammes de Kharbine signalent qu'hier matin les autorités chinoises ont mis les scellés sur les portes du bureau des Trade-Unions à Kharbine et dans d'autres centres de la Mandchourie. La police chinoise a procédé à l'arrestation de nombreuses personnes qui s'étaient réunies pour exprimer leur sympathie à l'égard des Soviétiques. Hier, les autorités militaires chinoises de Kharbine ont décidé de faire partir un train, mais au dernier moment le chef de gare bolchéviste a disparu avec la caisse et les billets. Les Chinois voulurent alors faire partir les voyageurs sans tickets, mais à l'heure fixée pour le départ tous les employés disparurent et le train resta en panne sur la ligne.

EN SUISSE

Le « statut » des fonctionnaires

La commission du Conseil national pour le statut des fonctionnaires a encore examiné samedi matin le paragraphe concernant le remboursement de dépenses, indemnités, primes et sur les récompenses. Une proposition présentée par M. Bratschi, au nom de l'Union fédérative, tendant à introduire une allocation dite de fonctions, a été repoussée. Par contre, une proposition de M. Olgiati a été acceptée ; elle prévoit qu'en cas d'un remplacement prolongé, une indemnité peut être revendiquée. Une proposition de l'Union fédérative de supprimer dans le dit article (44) les mots « rémunération aux pièces ou à la tâche » a été également repoussée à l'unanimité moins 5 voix. Sur la proposition du président, il a été décidé de demander au professeur Burckhardt son avis sur la question de la réduction des rentes du personnel déjà pensionné. La commission a ensuite ajourné ses travaux. Une nouvelle session est prévue pour le mois de mars.

Les exportations suisses

La diminution de la valeur des exportations suisses en 1925, comparée à celle de l'année précédente, est due en partie à la baisse des prix des différents articles exportés. On a enregistré une amélioration dans l'exportation des denrées alimentaires, des métaux, des machines, de l'horlogerie et des appareils. En revanche, les exportations des produits de l'industrie textile ont baissé. Quant à celles des produits de l'industrie chimique, elles sont restées stationnaires. Comparativement aux années 1922 et 1923, les exportations suisses ont été plus favorables en 1925.

Pestalozzi

M. A. Roulier, instituteur à la Rippe, et le compositeur neuchâtelois, M. E. Lauber de Rougemont, à St-Aubin, ont écrit une œuvre théâtrale et musicale, dont le principal personnage, Pestalozzi, est présenté par la lyre yverdonnoise comme pré-lude aux fêtes qui, au printemps 1927, marqueront le centenaire du grand pédagogue.

Sauvageries de civilisés

Comme il n'y a pas, entre la France et la Suisse, de convention pour l'admission réciproque des malades dans les hôpitaux, le maire de Gex a refusé, vendredi, l'entrée à l'hôpital de cette localité d'une berger vaudois, Alfred Pache, de Féchy, né en 1885, atteint de congestion pulmonaire. Avisé de ce refus, l'hôpital cantonal de Genève a envoyé son ambulance et a ramené le malade à 15 heures à Genève, où il a succombé à 23 heures. On se souvient qu'il y a quelques jours, le maire de Gaillard, pour la même raison, avait refusé l'admission à l'infirmerie d'un citoyen suisse qui, désespéré, s'était jeté dans l'Arve.

Un scandale

Le Tribunal divisionnaire III a condamné un jeune homme, âgé de 15 1/2 ans, d'origine italienne, à six mois et 11 jours de prison, sous déduction de deux mois de préventive. Le Tribunal a émis l'avis qu'un recours en grâce soit présenté prochainement au Conseil fédéral. Ce jeune homme avait été engagé, il y a trois ans, comme domestique, par le colonel-instructeur Dault, à Wallenstein, avec un traitement de fr. 50.— par mois. L'enfant devait broser tous les jours deux chevaux, et tous les habits et souliers du colonel. Il prenait ses repas à Berne, dans un restaurant de tempérance et dormait dans une chambre de la remonte fédérale, avec 15 autres domestiques d'officiers. Le colonel Dault lui acheta une paire de souliers d'une valeur de fr. 32.— et lui donna, pour trois mois, une somme de fr. 40.—. Le colonel restait donc débiteur du traitement de plusieurs mois vis-à-vis de son petit serviteur qui n'osait même pas lui réclamer de l'argent. C'est ainsi que le petit, poussé par la faim, commença à voler. Il vida les porte-monnaie de quelques-uns de ses compagnons, quatre fois pour se nourrir et une fois pour pouvoir aller au carrousel. Le Tribunal divisionnaire III, en appliquant le minimum de la condamnation prévue par la loi militaire pour des cas semblables, n'a tenu aucun compte des graves circonstances qui résultent de cette affaire, à la charge du colonel Dault. (Resp.)

Le cas du premier-lieutenant Gurtner

La « Berner Tagwacht » annonce que le premier-lieutenant Othmar Gurtner, a été arrêté, à Lauterbrunnen et conduit dans les prisons de Berne. On se souvient que M. Gurtner faisait l'objet d'une enquête pour grave attentat à la pudeur commis dans les environs de Spiez, sur une fillette de 10 ans. (Resp.)

Les pourparlers entre Berne et Moscou

Depuis la récente déclaration suivant laquelle M. Rufenacht, ministre de Suisse à Berlin, n'aurait pas été chargé d'entrer en pourparlers avec des représentants du gouvernement des Soviets, une version nouvelle est apparue disant que des pourparlers se poursuivaient à Berlin par des personnalités officielles suisses ne tendant pas, pour l'instant, à la reconnaissance de jure du gouvernement des Soviets, mais à la reprise des relations économiques privées sans garantie gouvernementale, ainsi qu'elles existaient avant le boycottage. On déclare, de source autorisée, à Berne, que cette version est également inexacte et que toutes les démarches qui ont été faites pour amener un règlement des relations russo-suisses se sont déroulées, du côté suisse, à Berne. Une intervention du gouvernement allemand, par l'entremise de son ministre à Berne, n'a donc pas eu lieu.

Le Conseil fédéral n'a pas fait connaître au gouvernement des Soviets son opinion sur la possibilité d'une entente dans l'affaire Worowsky, sous la forme d'une note, mais bien par un communiqué confidentiel expédié via Paris. La réponse russe à cette ouverture n'est pas encore parvenue à Berne.

Une réunion du dimanche

Le Conseil fédéral a tenu, dimanche soir, une séance au cours de laquelle il a examiné les relations russo-suisses.

Une explosion à Genève

Samedi, à 17 h. 40, rue du Rhône, à Genève, un mélange de gaz provenant des égouts et de gaz d'éclairage échappé d'une canalisation défectueuse, s'est enflammé au contact d'un falot. De violentes détonations ont mis le voisinage en émoi. Les plaques de fermeture des bouches d'égouts ont été projetées en l'air à une grande hauteur. Une colonne d'eau voisine a également sauté. Il n'y a heureusement aucun accident de personne à déplorer.

Un bazar en flammes

Un incendie a éclaté dans le bazar Canet à Feydey (Leysin). Les dégâts causés aux marchandises s'élèvent à 15,000 francs. Grâce aux prompts secours, le bâtiment a peu souffert.

La bonne aventure, ô quel...

Comme on l'a annoncé il y a quelque temps, une femme, demeurant à Bâle, a réussi, au moyen d'indications mensongères, à obtenir de gens crédules des prêts s'élevant à 60,000 francs. Les sommes détournées se sont élevées ensuite à 200,000 francs. On pense qu'à la fin de l'enquête le total arrivera à 300,000 francs. Les saisies sont restées sans succès. Cette femme avait un commerce de blanc ; elle promettait et payait quelquefois des intérêts élevés. Elle disait aussi la bonne aventure.

LA CHAUX-DE-FONDS

La grève des boitiers

Le mouvement continue selon les prévisions. La délégation patronale est rentrée de Besançon, où des discussions ont été entamées au sujet du contrat collectif. Aussitôt rentrés, MM. Scharpf et Alber ont pris la route de Genève, où ils se trouvent aujourd'hui. Un congrès patronal a lieu également à La Chaux-de-Fonds, cet après-midi.

Au Théâtre

La tournée Clevers a bénéficié hier soir et samedi d'auditoires trop heureux d'avoir appris qu'ils allaient rire... Et ils ont ri, merci, à s'en faire crever la panse. Les communiqués ont dit tout ce qu'il faut savoir du sujet de la revue. Le fond de la pièce est fourni par l'exposition des Arts décoratifs. Il sert de prétexte à des tableaux très bien venus, à de magnifiques décors et aux évolutions variées d'excellents artistes et chanteurs. Nous garderons le meilleur souvenir de la tournée Clevers, qui nous dispensa généreusement du rire de bon aloi, des chansonnettes du plus haut comique, et l'écho bien parisien de l'Exposition des Arts.

Le temps qu'il fait

Beau temps.

La Vie au Foyer



Du parfait et de l'imparfait

Par un jury désigné pour offrir cette couronne, Mr. Winford Turner fut proclamé l'homme parfait, Et Mrs. Winford Turner devint la plus malheureuse des femmes. Jusqu'à ce jour glorieux et néfaste, elle avait joui d'un bonheur aussi parfait que celui dont elle partageait les destins. Lorsqu'on la sut en possession d'un pareil trésor, les lettres affluèrent dans sa boîte aux lettres. Toutes, adressées à son mari, lui versaient l'insidieux poison de l'éloge, des demandes flatteuses certes, mais périlleuses pour le bonheur des époux.

Mrs. Winford Turner voit à présent sa vie empoisonnée. Elle craint qu'influencé par les billets doux, l'élu de la perfection, quittant le droit chemin, aille de-ci, de-là, butiner des joies interdites.

Infortunée Mrs. Winford Turner, n'a-t-elle point contribué à sa propre désolation. Il est peu probable que Mr. Turner ait conçu de lui-même, sans influence extérieure, une idée assez haute de lui, pour braver l'incertitude d'un jugement, suffisamment ridicule en soi. Mue par un sentiment de vanité qu'elle exipie, sa femme proposa, c'est probable, son phénix aux suffrages. Cruelle erreur que d'étaler ainsi au vu et su de tous un cas trop rare pour ne point attirer immédiatement la jalousie, l'envie, tous les mauvais sentiments éclos à la pensée de la félicité du prochain. Montrer son trésor, c'est fatalement exciter la cupidité. Mrs. Winford Turner se prouva diablement imprudente et fort peu psychologue. Elle s'en afflige, il est bien tard.

Tant que Mr. Winford Turner fut parfait sans être étiqueté, il dut rester simple, ne se point targuer d'une exceptionnelle particularité. Son diplôme l'a rendu ou le rendra impossible à vivre, à la façon des génies trop sûrs d'être des sommets, des plus belles femmes d'ici ou là, insupportables de fatuité et de dédain.

La perfection n'est point de ce monde, disent les gens sans prétention. Ils pourraient ajouter qu'elle n'est peut-être pas si désirable qu'il y paraît à premier examen. Qu'est-ce d'abord être parfait? Vérité en deçà, erreur au delà. Mr. Turner put se montrer parfait aux yeux d'une épouse extasiée. Il n'est nullement écrit qu'il le fût demeuré pour une femme ayant un tout autre caractère que Mrs. Winford. Les contraires s'attirent souvent. Et la perfection a des chances de se montrer parfaitement odieuse d'une rigidité de morale, d'une froideur de sentiments sans exemple. Aucune chaleur ne viendra animer le quelconque être humain atteint de perfection. Et cet oiseau rare, peu souhaitable au fond, sera tenu de contenir en lui tant de qualités contraires que je le vois mal les pratiquant sans heurt. Etant donné que la plus innocente passion lui demeurera interdite, le malheureux homme parfait nous apparaîtrait bientôt comme un monstre à fuir, tel un malade contagieux.

Être parfait, quelle ambition vaine quand on peut si bien se contenter d'être perfectible, et

d'y tendre de toute la puissance active de sa bonne volonté. Puis il n'y a là qu'un mot vide de sens. S'il est des passions néfastes, on ne peut vivre sans enthousiasme. L'homme parfait ne saurait considérer que comme accès de fièvre toute exaltation. Pauvre de nous, que terre serait la vie si nous devions compter au chronomètre les battements de notre cœur.

Enfin, la qualité suprême et indispensable à la perfection totale, est de s'ignorer. Voici pourquoi Mr. Winford Turner ne peut plus être parfait, depuis qu'à son grand dommage, sa femme le lui apprit. Et qu'il consentit à croire qu'elle avait raison.

Fanny CLAR.

L'HERBIER

Aliment et non médicament

J'ai déjà montré quel enseignement on pouvait tirer en matière d'éducation, d'un fait usuel comme la conduite d'une auto. La leçon est tout aussi attrayante, du point de vue de l'instruction. Songez que, d'instinct, l'enfant veut tout connaître, tout comprendre. Chaque jour, il se réveille avec un « pourquoi ? » et s'endort avec un « comment ? ». Avec ses points d'interrogation, il entend crocheter tous les mystères, forcer tous les secrets. Vous voyez d'ici tout ce qu'une auto doit révéler à son ardente curiosité : « Pourquoi les gaz s'enflamment-ils ? Comment le moteur tourne-t-il ? » Chaque carter contient une énigme enclose dont il lui faut la clé. Et le changement de vitesse ? Et le différentiel ? Et les engrenages ? Si bien que pour apaiser cette fringale, c'est tout ensemble un peu d'électricité, de chimie et de mécanique qu'on doit lui servir...

Ce petit exemple concrète les deux grandes règles qui doivent présider à l'instruction. La première, passer du connu à l'inconnu. La seconde, rendre la leçon attrayante, la donner comme un aliment et non comme un médicament.

Bons conseils

Marrons déguisés

Préparation : Ayez de beaux marrons dont vous retirez la première peau.

Placez-les sur le feu avec 1 litre d'eau, de manière qu'ils baignent ; quand la peau qui les enveloppe se détache facilement, mondez-les en ayant soin que l'eau soit très chaude pour faciliter l'épluchage.

Jetez-les au fur et à mesure dans un sirop fait à l'avance avec le même poids de sucre que de marrons. Faites cuire jusqu'à parfaite réduction du sirop, en surveillant attentivement et en secouant souvent le poëlon, afin que les marrons n'attachent pas.

Pressez-les sur le tamis de laiton, et avec la pâte formez des boules que vous laissez sécher quelques heures et que vous trempez ensuite dans du sirop de chocolat, ou que vous laissez au naturel en les saupoudrant de sucre fin.

Parents!

Ne donnez jamais d'alcool à vos enfants

Les calendriers des saisons

La rouille, voilà l'ennemie

De vivre à l'époque du déluge dut causer à Noé de graves préoccupations. Mais les planches de l'Arche étaient tenues sans doute par des chevilles de bois. Et la batterie de cuisine du temps consistait en écuelles et pots de terre. Ainsi la rouille était-elle ignorée.

Nous la connaissons depuis l'âge du fer. De vivre de nouveau des jours où les fleuves sortent de leur lit, nous éprouvons par elle des soucis d'ordre ménager. Le moindre n'est pas de trouver, rongés d'oxyde, les ustensiles de métal. Outils et objets d'un usage non quotidien se couvrent d'une rouille dont il est assez mal aisé de les guérir, et dont il vaut mieux les préserver.

Quand il est possible de prévenir la morsure de la rouille sur le fer, il y a un sérieux intérêt à prendre les soins nécessaires pour éviter de désastreux effets.

A la cuisine

Le couteau à découper, le hachoir, le couperet dont on ne se sert point forcément chaque jour, ne doivent être rangés sans être soigneusement nettoyés, puis frottés d'un linge imbibé d'huile. Les papiers propres ayant contenu beurre, saindoux ou autres corps gras sont parfaits pour envelopper les lames qui ne sont point d'usage courant, après les deux opérations premières.

Si malgré ces précautions, une absence un peu prolongée nous fait trouver, au retour, notre matériel de cuisine rouillé, une fine toile émeri imbibée légèrement de pétrole nous permettra de réparer le dommage. S'il est léger, quelques gouttes de citron rapidement étendues et essuyées, puis un frottement huilé remettront l'acier en état. S'il est grave, un bain de pétrole préalable deviendra nécessaire.

Pour la scie à viande, la couenne de lard que l'on garde suspendue à l'abri des rongeurs dans le cellier, suffit à son entretien permanent. Une simple friction la graisse assez pour la protéger. Et la couenne peut servir longtemps, si les rats ne s'en emparent pas.

Ferrures, serrures, etc.

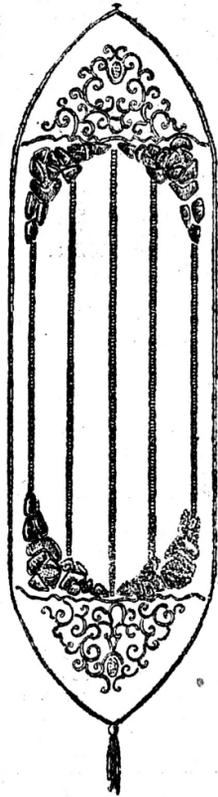
Les ferrures extérieures de la maison, les serrures exposées aux variations de l'air, et dans les pièces humides les serrures des bahuts ont à souffrir des atteintes de la rouille.

Pour les ferrures du dehors, la couche de minium dont elles furent enduites leur est parfois un revêtement qui les protège suffisamment. A la longue toutefois, il peut devenir inutile. Le recommencer une fois l'an est une dépense que l'on ne doit pas regretter. Mais si la rouille a détérioré superficiellement le métal, deux tiers en poids de tripoli, un tiers de fleur de soufre, le tout délayé dans un peu d'huile d'olive forment une excellente préparation propre à frotter l'objet rouillé et enlevant la rouille.

Si le mal est profond, pour quelque rouille que ce soit, il faut préparer un produit plus actif. Emeri fin : vingt-cinq grammes, brique pilée : cent grammes, vingt-cinq grammes de pierre ponce pulvérisée, ceci réduit en poudre impalpable incorporée dans une livre d'argile à modeler mouillée d'eau, seulement pour rendre le mélange malléable, et voici une pâte propre à l'usage voulu. On roule cette pâte en boudins que l'on laisse sécher. Avec ces bâtons on frottera le métal terni qui retrouvera son éclat perdu.



Dessus de buffet



A nos salles à manger monumentales et imposantes ont succédé les élégants meubles vernis genre anglais, sobres de ligne, exempts de sculptures et très joliment éclairés de grands panneaux de glace ou égayés d'incrustations de bois clairs en opposition. Mais on n'a encore rien trouvé de plus coquet pour les meubles modernes ou anciens que ces napperons brodés.

Nous vous présentons, chères lectrices, un nouveau modèle des plus charmants. Par sa forme allongée, il s'appareille beaucoup à un jeté de table et peut donc servir à l'un de ces deux usages selon les nécessités.

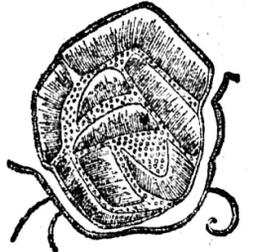
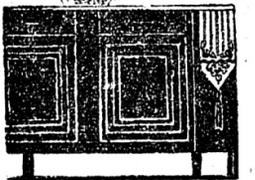
Son dessin est très simple; il sera facilement reproduit sur un morceau de toile ancienne blanche ou crème, taillée dans les dimensions suivantes : un mètre soixante de long sur quarante-cinq centimètres de large.

Un feston le borde et souligne l'ovale des bouts terminés par un gland de passementerie. Cinq

rivières de jours échelle à fils tirés d'inégales

longueurs ornent avantageusement le centre, tandis que les extrémités présentent des motifs de roses au plumetis très bourré, comme l'indique clairement notre croquis. Chaque fleur est cernée d'un cordonnet très serré et un point de sable remplit tous les vides entre les pétales.

Les deux bouts se garnissent de volutes ou rinceaux qui s'enchevêtrent de façon artistique, donnant beaucoup de légèreté à l'ouvrage; ils s'exécutent au cordonnet également et s'agrémentent aussi de points de sable.



FEUILLETON DE LA SENTINELLE

139

Les aventures de Monsieur Pickwick

par

Charles DICKENS

(Suite)

— Voilà quelque chose de trouvé, dit Wardle, qui ne savait pas trop s'il devait rire ou se fâcher.

— Bah! mon cher monsieur, je vous connais tous les deux, beaucoup mieux que vous ne vous connaissez vous-mêmes. Vous avez déjà arrangé tout cela dans votre esprit.

En parlant ainsi, le petit avoué bourra sa tabatière dans la poitrine de M. Pickwick et dans le gilet de M. Wardle; puis tous trois se mirent à rire ensemble, mais surtout ces deux derniers gentlemen, qui se prirent et se serrèrent la main sans aucune raison avouable.

« Vous dînez avec moi aujourd'hui? dit M. Wardle à Perker, pendant que celui-ci le reconduisait.

— Je ne peux pas vous le promettre, mon cher monsieur; je ne peux pas vous le promettre. En tout cas, je passerai dans la soirée.

— Je vous attendrai à cinq heures.

— Allons, Joë!

Et Joë, ayant été éveillé, à grand-peine, les deux amis partirent dans la voiture de M. Wardle. Joë monta derrière et s'établit sur le siège

que son maître y avait fait placer par humanité; car s'il avait dû rester debout, il aurait roulé bas et se serait tué dès son premier somme.

Au « George et Vautour », ils apprirent qu'Arabelle était partie avec sa femme de chambre, dans une voiture de place, pour aller voir Emily, dont elle avait reçu un billet. Comme Wardle avait quelques affaires à arranger dans la cité, il renvoya la voiture et le gros garçon à l'hôtel, afin de prévenir qu'il reviendrait à cinq heures avec M. Pickwick pour dîner.

Chargé de ce message, le gros groom s'en retourna dormant sur son siège aussi paisiblement que si ç'avait été sur son lit de plume, soutenu par des ressorts de montre. Par une espèce de miracle, il se réveilla de lui-même lorsque la voiture s'arrêta, et, se secouant vigoureusement, pour aiguiser ses facultés, il monta l'escalier, afin de remplir sa mission.

Mais, soit que les secousses eussent embrouillé ses facultés, au lieu de les remettre d'aplomb, soit qu'elles eussent éveillé en lui une quantité d'idées nouvelles, suffisantes pour lui faire oublier les cérémonies et les formalités ordinaires, soit (ce qui est encore possible) qu'elles n'eussent pas été suffisantes pour l'empêcher de se rendormir en montant l'escalier, le fait est qu'il entra dans le salon, sans avoir préalablement frappé à la porte, et aperçut un gentleman, amoureusement assis sur le sofa, auprès de miss Wardle, le bras passé autour de sa taille, tandis qu'Arabelle et la jolie femme de chambre feignaient de regarder attentivement par une fenêtre, à l'autre bout de la chambre. A cette vue, le gros joufflu laissa échapper une exclamation, les femmes jetèrent un cri, et le gentleman lâcha un juron, presque simultanément.

« Qui venez-vous chercher ici, petit miséra-

ble? », s'écria le gentleman, qui n'était autre que M. Snodgrass.

Le gros joufflu, prodigieusement épouvanté, répondit brièvement :

— Mademoiselle.

— Que me voulez-vous, stupide créature? lui demanda Emily, en détournant la tête.

— Mon maître et M. Pickwick viennent dîner ici à cinq heures.

— Quittez la chambre! reprit M. Snodgrass, en regardant l'adolescent avec des yeux embrasés de colère.

— Non! non! non! s'écria précipitamment Emily, Arabelle, ma chère, donnez-moi votre avis.

Emily, M. Snodgrass, Arabelle et Mary tinrent conseil dans un coin, et se mirent à parler vivement, à voix basse, pendant quelques minutes, durant lesquelles le gros joufflu sommeilla.

« Joë, dit à la fin Arabelle, en se retournant avec le plus séduisant sourire; comment vous portez-vous, Joë? »

— Joë, reprit Emily, vous êtes un bon garçon. Je ne vous oublierai pas, Joë.

— Joë, poursuivit M. Snodgrass, en s'avançant vers le gros jeune homme et en lui prenant la main, je ne vous avais pas reconnu. Voilà cinq shillings pour vous, Joë.

— Je vous en dois cinq aussi, ajouta Arabelle, parce que nous sommes de vieilles connaissances, vous savez », et elle accorda un second sourire, encore plus enchanteur, au corpulent intrus.

Les perceptions du gros bouffi étant peu rapides, il parut d'abord singulièrement intrigué par cette soudaine révolution qui s'opérait en sa faveur, et regarda même autour de lui, d'un air ahuri. A la fin, cependant, son large visage commença à montrer quelques symptômes d'un sou-

rire proportionnellement large, puis, fourrant une demi-couronne dans chacun de ses goussets, et ses mains et ses poignets par-dessus, il laissa échapper un rire de cheval pour la première et la dernière fois de sa vie.

« Je vois qu'il nous comprend, dit Arabelle.

— Il faudrait lui donner à manger tout de suite », fit observer Emily.

Il s'en fallut de peu que le gros bouffi n'éclatât encore en entendant cette proposition. Après quelques autres chuchotements, Mary sortit vivement du groupe et dit :

« Je vais dîner avec vous aujourd'hui, monsieur, si vous le permettez? »

— Par ici, répondit le jeune garçon avec empressement. Il y a un fameux pâté de viande en bas!

A ces mots, le gros joufflu descendit l'escalier pour conduire Mary à l'office, et, le long du chemin, sa jolie compagne captiva l'attention de tous les garçons, et mit de mauvaise humeur toutes les femmes de chambre.

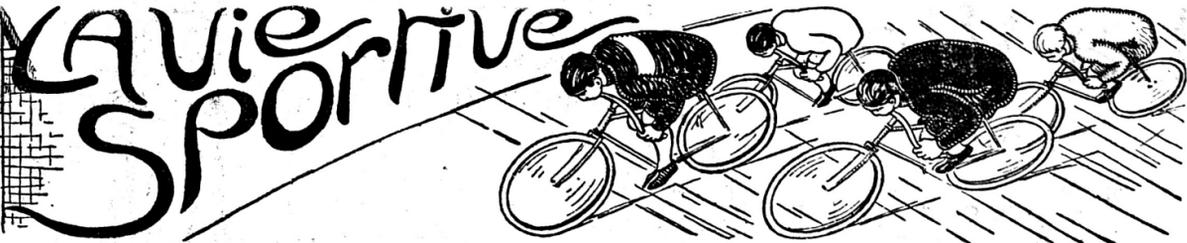
Le pâté, dont le gros joufflu avait parlé avec tant de sentiment, se trouvait encore dans l'office; on y ajouta une côte de bœuf, un plat de pommes de terre et un pot de « porter ».

« Asseyez-vous, dit Joë. Quelle chance! Le bon dîner! Comme j'ai faim! »

Ayant répété cinq ou six fois ces exclamations avec ravissement, le jeune garçon s'assit à la place d'honneur, et Mary se plaça au bout de la table.

(A suivre.)





FOOTBALL

Tous les matches de football comptant pour le championnat qui devaient se disputer dimanche ont été ajournés à dimanche 31 janvier.

GYMNASTIQUE

Les « artistiques »

La cinquième assemblée des délégués de la Société suisse des gymnastes à l'artistique s'est tenue samedi et dimanche à Fribourg. La société, qui compte 5052 membres, a organisé l'année dernière 296 cours auxquels prirent part 9039 gymnastes. 11 fêtes ont eu lieu l'année dernière.

L'assemblée des délégués a décidé d'organiser un concours fédéral duquel serait exclu si possible tout caractère de fête. Des concours régionaux analogues auront également lieu. Il a été décidé en outre que la Société suisse participerait aux concours internationaux de Lyon en 1926. L'assemblée a été heureuse d'apprendre que la Société hollandaise de gymnastique a décidé d'introduire aux Pays-Bas la gymnastique artistique suisse; la Suisse enverra en Hollande deux moniteurs qui seront chargés de diriger les cours de gymnastique artistique.

LUTTE

Le match de Plainpalais

Le match de lutte qui mettait aux prises samedi soir à la Salle communale de Plainpalais six lutteurs fribourgeois (Lauper, Nicolet, Bulliard, Ineichen, Ding et Hess) et six lutteurs genevois (Wernli, Bay, Schmid, Meister, Widmer et Arni) s'est terminé par la victoire des Genevois avec 34 points contre 14 aux Fribourgeois. Le meilleur lutteur du côté genevois a été Wernli qui n'a subi aucune défaite, et du côté fribourgeois Ding.

TIR

Les comptes de la fête d'Aarau

Les comptes de la fête fédérale de tir d'Aarau en 1924 accusent, après gratifications accordées aux associations de la ville d'Aarau ayant participé à la fête, un bénéfice net de 209,401 fr. Il faut déduire de cette somme 12,500 fr. pour indemnité pour accidents, ainsi qu'une rente annuelle de 500 fr. au minimum au marqueur Scheurer victime d'un accident pendant la fête. Après déduction de 20,000 fr. pour le rapport final et le remboursement des sommes de garantie il reste à répartir 150,000 fr., dont 20,000 fr. à la Société suisse des carabiniers, 7,500 fr. à ses services d'assurance contre les accidents, 7,500 fr. à la Société cantonale argovienne de tir et 50,000 fr. à la Société de tir d'Aarau, 10,000 fr. pour 1,400 documents remis aux sections qui ont pris part au tir et 12,000 fr. pour des buts de bienfaisance. Du solde de 44,000 fr., une somme de 24,000 fr. est mise à la disposition du comité de liquidation, à la tête duquel est placé le président du comité d'organisation, le colonel Brack, d'Aarau. Le club de tir au pistolet d'Aarau, l'Union suisse des tireurs de tir et le Fonds commémoratif reçoivent chacun 5,000 fr. Le corps des cadets d'Aarau reçoit 2,000 fr. Les intérêts du Fonds commémoratif seront réservés à l'achat de cinq coupes spéciales qui seront remises aux sections ayant les meilleurs résultats aux fêtes fédérales de tir; la même section ne peut gagner la coupe qu'une seule fois.

AVIATION

Une étude de Mittelholzer sur la traversée des Alpes

La nouvelle revue bernoise « Aéro », dans son premier numéro qui vient de sortir de presse, publie une fort attrayante étude de W. Mittelholzer: « L'aviation commerciale transalpine ». Il y montre, par le sort tragique des Chavez, Mikola et Durkmann, que les pics alpins et les brouillards restent encore un obstacle insurmontable pour la navigation sûre. On a constaté une moyenne de 80 jours par an de temps clair des deux côtés des Alpes. Pas de difficultés dans cette période-là. On va de Lausanne ou Zurich à Milan (230 km. à vol d'oiseau) en 1 heure et demie. Mais s'il neige, s'il fait du brouillard, s'il y a des nuages, l'Alpe devient une muraille qu'il vaut mieux ne pas affronter, actuellement. Mittelholzer croit que la solution viendra par l'emploi d'instruments permettant de conserver le sens de l'équilibre dans le brouillard et l'appréciation de la distance jusqu'au sol: gyrorecteur, sonde acoustique Echolot ou compteur de temps Behm, combinés avec la T. S. F.

« Si le problème de la traversée régulière des Alpes est surtout, conclut Mittelholzer, un problème technique, il sera cependant nécessaire, pour son exécution, de disposer de pilotes qui auront été habitués aux Alpes dès le début, et qui en connaîtront parfaitement les conditions atmosphériques spéciales. Nous avons en Suisse, grâce à l'instruction soignée de nos pilotes, un corps d'aviateurs en état d'entreprendre ce grand problème de la navigation aérienne, de sorte que dans une époque pas trop éloignée, la traversée régulière des Alpes sera probablement notre domaine particulier.

« Si nous voulons maintenir le renom de l'aviation suisse, ayons donc des vues larges et aidons nous nous-mêmes en rassemblant les moyens financiers nécessaires. Nous aurons ainsi fait notre possible pour éviter que les futures lignes aériennes transalpines détournent la Suisse. »

SKI

Concours d'Engelberg

Course de fond du 23 janvier: 1. Seniors, parcours 12 km., dénivellement 540 mètres. Résultats: 1. Affentranger Paul (Lucerne), 48' 54" 2; 2. Hess Joseph (Engelberg), 51' 1"; 3. Kunz Franz (Engelberg), 51' 21".

Sauts sur la grande piste du Titlis, le 24 janvier: Le plus long saut a été effectué par Karl Zumbstein (51 m.) et par Bischoff August (Engelberg) (53) ce dernier hors concours.

A Caux

Le deuxième concours annuel de ski de Caux s'est disputé samedi par un temps splendide et en présence de 500 spectateurs environ. Voici les résultats: Slalom: 1. Kaufmann (Grindelwald); 2. Thévenaz (Sainte-Croix). Saut: 1. Kaufmann (Grindelwald), 32 m.; 2. Jaccard (Sainte-Croix).

CONCOURS JURASSIEN DE SKI

Ouvert par la magnifique journée de samedi, le concours de ski s'annonçait pour le mieux. Dimanche, changement de décor, au lieu d'un beau soleil, c'est une pluie fine et le brouillard qui nous tiennent fidèle compagnie pendant toute la journée.

Malgré ce contretemps, tous les coureurs et patrouilles partent à l'heure indiquée au programme. La course de 38 km. fut très pénible à cause de la neige mouillée et du brouillard épais qui couvraient le plateau des Franches-Montagnes.

Les résultats des épreuves du dimanche sont influencés par le mauvais temps. Malgré la difficulté des différentes courses, aucun accident n'est à signaler, ceci grâce à la bonne organisation du concours par le Ski-Club de St-Imier. Félicitons chaleureusement tous ceux qui ont travaillé à la bonne réussite de cette journée.

Voici les résultats:

Courses de fond

Seniors I. — 1. Accola René La Chaux-de-Fonds, 1 h. 10' 38" 4/5; 2. Frey Alfred, Saint-Imier, 1 h. 18' 20"; 3. Frey Robert, Saint-Imier, 1 h. 19' 19" 1/5; 4. Vuille Charles, Bienne, 1 h. 22' 22" 2/5.

Seniors II. — 1. Stockburger Paul, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 30' 56"; 2. Luthy Albert, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 31' 20" 2/5.

Seniors III. — 1. Favre Achille, Bienne, 1 h. 13' 57" 1/5; 2. Favre René, Bienne, 1 h. 14' 28"; 3. Nydegger René, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 16' 16" 2/5; 4. Jenny Marcel, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 16' 26" 1/5; 5. Musy André, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 20' 11" 3/5; 6. Accola André, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 21' 02"; 7. Gianoli Louis, Saint-Imier, 1 h. 21' 09" 2/5; 8. Girardville Bernard, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 21' 40" 1/5; 9. Droz Ferdinand, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 22' 07"; 10. Degoumois Raul, La Chaux-de-Fonds, 1 h. 24' 32"; 11. Droz André, La Chaux-de-Fonds; 12. Béguelin Jean, Sonvilier; 13. Daulte René, Sonvilier; 14. Calame Albert, Tavannes.

Juniors. — 1. Rentschler Erwin, Bienne, 31' 54" 2/5; 2. Grandjean Henri, La Sagne, 32' 40"; 3. Albrecht Gérald, Bienne, 32' 54" 2/5; 4. Prêtre Albert, Corgémont, 33' 02" 3/5; 5. Graber Théodore, Saint-Imier, 33' 52" 1/5; 6. Gerber Maurice, Villeret, 34' 43" 4/5; 7. Mathey Georges, St-Imier, 34' 49"; 8. Scheidegger Georges, St-Imier, 35' 01" 4/5; 9. Vuillet Georges, La Chaux-de-Fonds, 35' 14" 3/5; 10. Isler André, St-Imier, 35' 25" 2/5; 11. Ruchti Georges, St-Imier; 12. Ducumun Pierre, La Chaux-de-Fonds; 13. Bonnet Jean, La Chaux-de-Fonds; 14. Gerber, Achille, Les Eplatures; 15. Luterbacher Joseph, Bienne; 16. Herzig Robert, Sonvilier; 17. Fiechter Gérald, Villeret; 18. Rawlyer Edouard, Corgémont; 19. Cornioley John, La Chaux-de-Fonds; 20. Graden Willy, La Chaux-de-Fonds.

Concours de saut

Seniors I. — 1. Accola René, La Chaux-de-Fonds; 2. Vuille Charles, Bienne; 3. Argast Adolphe, Bienne; 4. Frey Robert, St-Imier; 5. Frey Alfred, St-Imier.

Seniors III. — 1. Grimm René, La Chaux-de-Fonds; 2. Jenny Marcel, La Chaux-de-Fonds; 3. Musy André, La Chaux-de-Fonds; 4. Gianoli Louis, St-Imier; 5. Triponez Joseph, Les Breuleux; 6. Girardville Bernard, La Chaux-de-Fonds; 7. Favre Achille, Bienne; 8. Donz Edmond; 9. Favre René, Bienne; 10. Huguenin Fritz, St-Imier; 11. Maurer Frédéric, Berne; 12. Antenen Charles, Le Locle; 13. Droz Ferdinand, Chaux-de-Fonds; 14. Nydegger René, La Chaux-de-Fonds.

Juniors. — 1. Graber Théodore, St-Imier; 2. Portmann Henri, La Chaux-de-Fonds; 3. Ruchti Georges, St-Imier; 4. Rentschler Erwin, Bienne; 5. Bonnet Jean, La Chaux-de-Fonds; 6. Herzig Robert, Sonvilier; 7. Jeanneret William, St-Imier; 8. Moser Ferdinand, La Chaux-de-Fonds.

Prix spéciaux. — Plus beau saut: Grimm René, La Chaux-de-Fonds. Combiné fond et saut, sénior: Accola René, La Chaux-de-Fonds; combiné fond et saut, junior: Graber Théodore, St-Imier.

Course militaire

Classement course patrouille cadets. — Ire, 21' 55". Gerber Marius, Vuilleumier Georges; Bouverat Léon; Gerber. — 2me, 22' 04". Péguignot Jean, Vuilleumier Henri, Luscher Marcel, Stalder Marcel. — 3me, 24' 04". Schlaefli Willy, Jeanguenin Rémy, Spack Henri, Chatelain Pierre. — 4me, 25' 49". Eichenberger René, Houriet Georges, Chopard Paul, Stämpfli Fréd.

Course individuelle. — 1. Accola René, can. Batt. 7, La Chaux-de-Fonds, 4 h. 12' 3/5; 2. Delachaux Léon, tél. Batt. cp. 9, Travers, 4 h. 17' 55" 1/5; 3. Thiébaud Marcel, cd. mit. IV-19, Travers, 4 h. 21' 11" 4/5; 4. Frey Alfred, fus. II-24, St-Imier, 4 h. 37' 52" 3/5; 5. Prisi Robert, mitr. IV-18, Travers, 4 h. 39' 58" 3/5; 6. Degoumois Numa, fus. III-19, La Chaux-de-Fonds, 4 h. 48' 20" 3/5; 7. Jeanneret Charles, mitr. att. 6, Travers, 4 h. 56' 04" 2/5; 8. Perret Albert, Cap. Et. maj. II div., Bienne, 4 h. 58' 27" 3/5; 9. Mentha René, cpl. II-18, Travers, 5 h. 09' 26" 4/5; 10. Leideermann Adolphe, fus. I-25, Berne, 5 h. 19' 46" 4/5; 11. Boillat René, Cp. mit. bat. 21, Breuleux; 12. Kocherhans Charles, serg. bat. I-19, Fontainemelon; 13. Rodeux Jean, inf. mont. II-9, Bienne.

La pelle obligatoire

Il a été proposé à la Fédération suisse du ski de rendre obligatoire pour les guides patentés et les skieurs de haute montagne le port d'une pelle légère de ski (en frêne ou en dur aluminium) devant aider le skieur en cas d'avalanches.

CYCLISME

V.-C. Solidarité, section de La Chaux-de-Fonds

Comité pour 1926: Président, E. Erni, Nord 39; vice-président, Ed. Heger, Ph.-H.-Matthey 27; caissier, A. Boss, Bel-Air 14; vice-caissier, Gab. Challandes, Numa-Droz 175; secrétaires (français), M. Dähler, Grenier 41-h (allemand), J. Hurlimann, Progrès 5; assesseurs, Ed. Vuilleumier et Marcel Beuret; moniteur de la section, Paul Lässer.

Samedi 6 février, soirée intime à la salle de la F. O. M. H.

Assemblée de section, jeudi 4 février.

PATINAGE

Les concours de Chamonix

CHAMONIX, 25. — Championnat d'Europe de patinage sur glace. Résultats des épreuves disputées dimanche: 1500 m.: 1. Skutnabb (Finlande), 2' 26" 4/5; 2. Piettila (Finlande), 2' 31" 4/5; 3. Polacsek (Autriche); 4. Rumba (Lettonie); 5. Jungblutt (Autriche).

10,000 m.: 1. Polacsek, 18' 48" 3/5; 2. Skutnabb, 18' 50" 4/5; 3. Jungblutt; 4. Piettila; 5. Rumba.

Le classement final du championnat d'Europe pour 1926 s'établit comme suit: 1. Skutnabb; 2. Polacsek; 3. Piettila; 4. Jungblutt; 5. Rumba.

Patinage artistique

A Gstaad, des épreuves de patinage artistique ont été disputées par le champion du monde Krekow et la Suisse Perren, en présence d'une foule de spectateurs évaluée à 800 personnes.

HOCKEY

Les éliminatoires du championnat suisse série B

Star de Lausanne bat Lausanne, 3 à 1.

Olympic I bat H.-C. Chaux-de-Fonds I, 1 à 0. Finale des seconds: Chaux-de-Fonds bat Lausanne, 2 à 0.

Finale des premiers: Olympic I bat Star I, 3 à 1 et se qualifie pour disputer les demi-finales du championnat romand série B, qui auront lieu à Lausanne dimanche prochain.

Olympic-Chaux-de-Fonds, 1 à 0. — C'était le match le plus intéressant de la journée. Véritable derby local. Il semblait que le Chaux-de-Fonds devait gagner ce match; il n'en fut rien. L'Olympic lui arracha la victoire, victoire méritée du reste, par son endurance et sa ténacité.

Chaux-de-Fonds, supérieur en science et en technique, domine presque constamment, sans cependant réussir à marquer. Bien au contraire, l'Olympic procède par rapides échappées et parvient quelques minutes avant la mi-temps à marquer par Rauber, qui a bien suivi, le seul but de la partie.

Chaux-de-Fonds fait l'impossible durant toute la seconde mi-temps pour égaliser. Quelques essais sont manqués d'un rien; Didisheim, Guyot, Von Gunten, Schallenberg, Niestlé et Wirz tentent le but tour à tour, mais malgré tous leurs efforts rien ne passe. Il est vrai que le brio du gardien de but Segessmann est pour quelque chose dans le résultat. Cet équipier, qui tenait déjà le poste de gardien dans la première équipe de football de l'Olympic, actuellement champion de son groupe, fit aujourd'hui une partie splendide, grâce à son excellente compréhension du jeu, à son sang-froid et à son coup d'œil.

Avec lui, Jeanbourquin, Jeanneret et Guyot (Arthur) furent les meilleurs artisans d'une victoire acquise par une volonté et un travail opiniâtres.

Les matches de l'après-midi furent moins intéressants par suite du mauvais état de la glace, devenue trop molle.

Equipe vainqueur: Segessmann, Piémontési, Guyot Arthur, Jeanbourquin, Jeanneret, A. Ducumun, Rinsoz, Rauber.

La Coupe de Pouilleret a été disputée samedi après-midi par les deuxièmes équipes et a été remportée par le H.-C. Chaux-de-Fonds IIa, qui en a la garde pour un an.

Résultats: Chaux-de-Fonds IIa bat Olympic II, 4 à 1; Sylva I bat Chaux-de-Fonds IIb, 3 à 1; Chaux-de-Fonds IIa bat Sylva I, 4 à 0.

Les éliminatoires de Wengen

Eliminatoires de hockey sur glace, série B: Rosey II bat Icefellows Berne I, 9 à 0; Wengen bat Icefellows Berne I, 10 à 0; Rosey II bat Wengen, 8 à 0.

Coupe Loosli: Grasshoppers Zurich bat Icefellows Berne II, 1 à 0; Grasshoppers bat Rosey II, forfait; Wengen bat Icefellows Berne I, 5 à 1; Rosey II bat Wengen, 3 à 1.

BOXE

L'assemblée de Genève

La Fédération suisse de boxe a tenu son assemblée générale dimanche à Genève, sous la présidence de M. Devernaz. Treize clubs de Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Berne, Bâle, Granges et Neuchâtel étaient représentés. Les rapports ont été adoptés, ainsi qu'un article additionnel au règlement sportif stipulant que seuls les différends d'ordre purement sportif surgissant entre managers et boxeurs, pourront être tranchés par le Conseil de la Fédération; ceux d'or-

dre financier notamment doivent être portés dorénavant devant les tribunaux civils. Pour la participation au championnat suisse, le statu quo est gardé et seuls les boxeurs suisses peuvent y participer. D'autre part, les finales seront jugées par des juges des différentes régions de la Suisse.

A la Coopérative des deux Bâle

Les débats du Conseil coopératif

(De notre correspondant)

Les trois heures de discussion, vendredi soir, n'ayant pas suffi à épuiser le débat, une nouvelle séance sera nécessaire. Elle aura lieu mardi prochain.

Profitez de cet ajournement pour fixer quelques points de repère — indispensables pour se former un jugement dans ce problème aussi complexe que troublant, troublant surtout pour chaque socialiste... pour autant qu'il veut être un homme de devoir. Devoir poignant, presque tragique, parce que le mettant devant l'alternative ou, en cédant aux demandes du personnel de la Coop., de compromettre la capacité de concurrence de celle-ci et de devenir ainsi responsable de sa décadence, ou, en résistant à ces demandes, de se mettre à dos les syndicats et les extrémistes auxquels il fournirait ainsi la preuve qu'il est un « social-traître ».

N'y aurait-il donc pas de moyen-terme, de solution tierce? demanderont d'aucuns. — Oui et non. Oui, si l'on se place au point de vue d'une politique spéculative, au point de vue du maquignon, du pur opportuniste. Non, si l'on veut être un homme à principes, si l'on veut avoir le courage de ses actes, si l'on a conscience de ses responsabilités et de son devoir social.

D'ailleurs, ceci soit dit en passant, quand même les socialistes voudraient, en l'occurrence, s'arrêter à un tel moyen-terme — une partie d'entre eux sont en effet partisans de la solution transactionnelle de 4 fr. d'augmentation par quinzaine au lieu de 7 fr. 50 — cette solution n'en est pas une, d'abord parce que le personnel syndiqué l'a repoussée à la presque unanimité, et ensuite parce que ce serait reculer pour mieux sauter après. Car, voilà des années que ce jeu se répète... Si l'on ne trouve pas de cran d'arrêt sur cette pente, on continuera à glisser... jusque dans la vase...

Il n'y a pas que cela. La limite extrême des concessions à faire au personnel est dépassée, la limite où c'est la collectivité qui se trouve exploitée. Par conséquent, aller plus loin serait trahir les intérêts de cette collectivité au bénéfice d'une partie du personnel dont la manœuvre consistant à tirer parti de la rivalité entre socialistes et communistes continuerait à être ainsi couronnée de succès. Les socialistes, en tant que majorité responsable, seraient ainsi dégradés, se laisseraient eux-mêmes dégrader au rôle de pantins, dont les communistes et meneurs du personnel tireraient les ficelles. Peut-on en vouloir à ces camarades s'ils refusent de se prêter à ce jeu indigne? Leur devoir de socialistes est-il de sacrifier l'intérêt de la famille des 42,000 sociétaires à celui d'une infime minorité? Oui, si la justice était du côté de cette dernière; oui, si elle était payée au-dessous du tarif; mais, non, du moment qu'au su de tout le monde elle est déjà mieux payée que les collègues de l'industrie privée (1000 à 1200 fr. de salaire annuel de plus) et si en sus de cet avantage elle est assurée contre l'invalidité, la vieillesse et le décès (en faveur des veuves et orphelins) et n'a jamais eu de chômage à craindre.

Le malheur cependant est que ce devoir ne s'arrête pas là. Il comporte d'autres graves conséquences. Nous voulons parler de l'éventualité d'une grève. En effet, si le personnel exécutait la menace contenue dans la résolution votée par lui dans sa dernière assemblée plénière, quelle serait l'attitude du groupe socialiste, obligé de faire face à cette éventualité? Pourrait-il consentir aux mesures de rigueur, aux mesures de défense que cet incendie de la maison commune nécessiterait inévitablement?

Aussi comprend-on qu'une partie des camarades du groupe se soient laissés effrayer, aient reculé devant ces conséquences, soient revenus à la proposition transactionnelle. Il en est d'autres par contre qui estiment que reculer ici serait de la couardise, un aveu d'incapacité, l'abdication, et, ce qui est pis, serait assumer la responsabilité quand même! Si les administrateurs (ne trouvant plus derrière eux de majorité pour les soutenir) se trouvaient incapables de défendre l'intérêt de la communauté, celle-ci se détournerait d'eux et du parti, pour chercher ses défenseurs ailleurs, là où elle les trouverait...

Voilà pourquoi le groupe socialiste se trouve divisé. Voilà aussi pourquoi le porte-parole du parti a déclaré, à la fin de la séance du Conseil coopératif de vendredi dernier, que contrairement à une affirmation des « Basler Nachrichten » il ne sera pas pris de sanctions contre ceux des délégués qui voteront selon leur conscience. De ce fait, l'issue des débats de mardi prochain est de nouveau devenue douteuse. Elle dépendra du nombre de camarades du groupe social-démocrate qui voteront soit en faveur de la commission administrative (rejet des demandes du personnel), soit en faveur de la proposition transactionnelle (4 fr. au lieu de 7 fr. 50), les communistes ayant déclaré que si le personnel se mettait en grève, celui-ci les trouverait à ses côtés.